MIGRATION ILLÉGALE :

“NOUS AVONS D’AUTRES HÉMORRAGIES, COMME LA FUITE DE CERVEAUX”

Page 5

POUR ÉLUCIDER LES AFFAIRES CRIMINELLES

LA POLICE SE DOTE D’UN SYSTÈME

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L’info, rien que l’info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3596 | Lundi 21 janvier 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

UN MONDIAL À 48 NATIONS DÈS 2022 ?

ÉCHO FAVORABLE À LA FAF

Page 24

CANDIDATURE À LA PROCHAINE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

BENFLIS PRÉFÈRE PATIENTER

Page 3

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE SUR L’ACCIDENT MORTEL DE HADJOUT

LE DÉPASSEMENT DANGEREUX EN CAUSE

Page 5

UNE CARTE CHIFFA POUR LES APPAREILLAGES

DE NOUVELLES MESURES POUR LES HANDICAPÉS

Page 4

Repères %

10 *chargeurs et une quantité de munitions saisis à Jijel.*

14 *blessés dans un accident au niveau de l'autoroute à Blida.*

51 *pages sur les réseaux sociaux font l'apologie de la "harga".*

20 patients bénéficient de prothèses totales de hanche et de genou à Ghardaïa

Une vingtaine de patients issus de familles démunies des différentes localités de la wilaya de Ghardaïa ont bénéficié d'une intervention chirurgicale de pose d'une prothèse totale de hanche à double mobilité ou de genou. Une équipe médicale spécialisée de l'établissement hospitalier spécialisé en orthopédie de Ben-Aknoun dirigée par le professeur Abderrahmane Benbouzid avec l'appui des praticiens et paramédicaux locaux de l'hôpital Brahim-Trichine ont effectué durant 3 jours des interventions sur des patients souffrant d'immobilisme de la hanche ou du genou. Ces actes médicaux, lourds et très coûteux, ont été effectués à titre gracieux à l'initiative de l'association Tagemi en collaboration avec la direction de l'hôpital de Ghardaïa pour permettre à ces patients de retrouver après la mise en place de prothèse d'une mobilité totale. Parallèlement une session de formation animée par le professeur Benbouzid a été dispensée au profit des praticiens et paramédicaux locaux et des wilayas limitrophes sur les thématiques de la traumato-orthopédie, les causes pouvant conduire à la pose d'une prothèse totale d'origine infectieuse, tumorale ou traumatique les protocoles de consultation et de prise en charge des patients, la rééducation afin de permettre de développer une meilleure compréhension des différents aspects de la recherche clinique et partant, d'améliorer leur savoir-faire en matière de prise en charge des patients pâtissant des handicaps fonctionnels suites à des maladies ou accidents.

Création d'un nouveau centre de recherche sur le développement durable à Annaba

Le réseau national de la recherche scientifique a été doté d'un nouveau centre national de recherche scientifique sur l'environnement et le développement durable, réalisé à l'université Badji Mokhtar de la wilaya d'Annaba. Considéré comme un "*acquis scientifique et de référence*" pour les activités de recherche liées à l'environnement et au développement durable, ce centre est destiné "*à relancer les travaux de recherche traitant des questions environnementales et à la recherche de solutions pour sécuriser et valoriser les ressources naturelles au service du développement durable*", a précisé le même responsable au cours de la cérémonie d'installation de la directrice de ce centre, le professeur Zehad Bousselama. "*Les questions environnementales et les défis du développement durable sont aujourd'hui les priorités d'une stratégie visant à préserver l'équilibre social et économique de la société*", a-t-il affirmé, rappelant "*les défis urgents*" qui exigent de trouver des solutions aux problèmes d'eau et de nutrition, à la stabilité climatique et à la protection et la valorisation des ressources naturelles au service du développement. Les résultats des différents laboratoires de recherche activant dans les domaines de l'environnement et du développement durable, réalisés à l'échelle nationale seront intégrés au niveau de ce centre afin de concrétiser ces résultats en traitant des aspects environnementaux tout en contribuant à la relance des projets de développement avec la collaboration de partenaires économiques

Les déchets industriels menacent la biodiversité au lac de Télamine d'Oran

La campagne de dénombrement des oiseaux migrateurs, menée par la Conservation des forêts au niveau des zones humides de la wilaya d'Oran, a permis de constater un rejet massif des déchets industriels au niveau du lac Télamine, une zone humide classée Ramsar. "*Il nous a été très difficile de rester longtemps sur les lieux, tellement que les odeurs émanant du lac sont fortes. Dans certains endroits, l'odeur suffocante des produits chimiques était difficile à supporter*", a indiqué Mohamed Chami, président du réseau pour le dénombrement et de l'observation des oiseaux migrateurs au niveau des wilayas d'Oran, Relizane et Mascara. Une chimiste, membre du réseau, a été chargée de faire des prélèvements suite à ce constat pour déterminer la nature des produits rejetés dans le lac, a précisé le responsable, ajoutant que les autorités sécuritaires seront saisies pour désigner les responsables de "*cette catastrophe écologique*". Pour sa part, l'ornithologue Ali Mahadji, associé pour la troisième année consécutive aux campagnes de dénombrement, a indiqué, à l'*APS*, qu'il a été témoin d'une scène où un camion-citerne était venu, il y a quelques jours, au lac pour déverser des produits dont l'odeur et la couleur laissent penser qu'il s'agit de déchets chimiques. A une dizaine de kilomètres d'Oran, deuxième plus grande ville du pays, le lac salé, Télamine, est chaque année le théâtre d'une belle histoire naturelle : le regroupement de milliers de flamants roses, élégants échassiers qui s'empourprent à la saison des amours.

Dixit

TAYEB ZITOUNI

"La préservation de la mémoire nationale est désormais une nécessité impérieuse, étant une reconnaissance aux artisans de l'histoire. (...) La commémoration de l'anniversaire de la mort en martyrs des symboles de l'Algérie vise la consécration des valeurs et principes pour lesquels sont morts des millions de chouhadas entre 1830 et 1962."

Elle tente de passer la douane avec... 24 gerbilles cachées sous sa jupe

Une Taïwanaise, de retour sur l'île de Jinmen après un séjour sur le continent, en Chine, a tenté de berner le contrôle douanier des autorités portuaires, en cachant 24 gerbilles sous sa jupe. Quelle ne fut pas leur surprise lorsqu'ils découvrirent, sous sa jupe, 24 rongeurs - emballés - dans des sacs en plastique, attachés à ses jambes. La Taïwanaise a expliqué avoir acheté les gerbilles dans une animalerie chinoise, pour des amis. Mais les autorités la soupçonnent d'avoir été envoyée par un réseau de passeurs, afin de tester les procédures d'inspection dans le port taïwanais. Les malheureuses gerbilles ont dû être euthanasiées par des vétérinaires.

Un lama en visite chez un... opticien

Vendredi 18 janvier, en fin de matinée, les Opticiens mutualistes d'Hennebont (Morbihan) ont cru voir flou en voyant entrer dans leur magasin… un lama.

"*On l'a vu arriver dans la rue, tourner la tête vers le magasin et s'arrêter devant les portes automatiques*, s'amuse Hélène, l'une des employées. *Quand elles se sont ouvertes, il est venu vers nous, tranquillement*."

Pas affolé du tout, il est resté une demi-heure auprès des étals de lunettes, pendant que les trois employées du magasin et leur stagiaire barricadaient la porte pour le retenir, le temps d'appeler la police municipale et la mairie. "*On a d'abord cru que l'animal s'était échappé du cirque installé à la Poterie*", explique Héléna, une autre des employées présentes à ce moment-là.

En fait, il s'était échappé d'un terrain proche. Le propriétaire est venu lui-même récupérer l'animal… et a ainsi mis fin à l'animation de la matinée, une dizaine de clients étant entrée dans le magasin pour prendre le lama en photo.

CANDIDATURE À LA PROCHAINE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Benflis préfère patienter

Ali Benflis sera-t-il en course pour l'élection présidentielle du 18 avril prochain ? Il y a tout lieu de le penser car l'ancien Premier ministre vient d'annoncer son intention d'être candidat lors de ce rendez-vous électoral.

PAR KAMAL HAMED

Le chef de file du parti Talaie El Hourriyet a juste annoncé son intention de se présenter comme candidat, mais n'a pas confirmé qu'il le sera effectivement. "*Prenant acte de la publication au Journal officiel du décret présidentiel numéro 19-08 du 17 janvier 2019 portant convocation du corps électoral pour l'élection présidentielle fixée au jeudi 18 avril 2019, et conformément à la législation en vigueur en matière d'élection présidentielle, j'ai adressé, ce jour, dimanche 20 janvier 2019, à Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, une lettre annonçant mon intention de constituer un dossier de candidature à l'élection à la présidence de la République*", a indiqué hier Benflis dans un communiqué de son parti politique. Et à Benflis d'expliquer, plus loin dans le communiqué, que sa candidature "*sera tranchée lors d'une prochaine session du comité central du parti, conformément aux statuts du parti et au règlement intérieur du comité central*". Par cette lettre Ali Benflis ne compte pas perdre de temps en vue de constituer un dossier et souscrire ainsi à toutes les obligations qu'impose la législation à tout candidat. Il en est notamment de celle relative à la collecte des 75.000 signatures des citoyens qui est un sérieux handicap pour de nombreux candidats qui n'arrivent pas, souvent, à réunir le nombre de signatures. Benflis, à l'instar de tous les autres candidats, peut éviter cet écueil s'il parvient à réunir la signature de 600 élus dans les assemblées. Mais si Benflis semble bien outillé pour répondre favorablement à ces conditions et être ainsi de la partie le 18 avril prochain, il préfère cependant le "*wait and see*" avant de déclarer officiellement sa candidature. Une candidature qui dépendra certainement de plusieurs paramètres dont le plus crucial reste, incontestablement, la candidature ou non du Président Bouteflika à cette échéance politique. Car, à maintes reprises d'ailleurs, il a mis en garde contre l'éventualité de voir le Président Bouteflika briguer un nouveau mandat.

Il y a juste quelques semaines il a dit le fond de sa pensée en considérant que le pays est face "*d'un côté, à l'opportunité historique de l'ouverture d'un dialogue politique inclusif pour une solution consensuelle salutaire de la crise et l'adoption d'une feuille de route pour l'instauration graduelle d'un système démocratique et d'un État de droit, et de l'autre, une reconduction du système politique en place par la confiscation de la volonté populaire qui plongera notre pays dans l'inconnu*". En d'autres termes le 5e mandat ne fera "*qu'exacerber la crise*". Benflis n'ignore pas aussi que si le Président Bouteflika décide de se présenter le 18 avril aucun candidat ne peut le battre. Le patron de Talaie El Hourriyet en a d'ailleurs fait l'amère expérience lui qui a croisé le fer avec le candidat Bouteflika à deux reprises, en 2004 et en 2014. Et à, chaque fois, il a perdu le pari. C'est dire qu'il semble ne pas être prêt à une troisième expérience. D'où certainement son penchant, à l'heure actuelle, pour l'attente pour mieux voir. Ce d'autant que le Président Bouteflika se garde jusqu'à présent de lever le voile sur son intention alors que ses partisans multiplient les appels pour qu'il soit candidat. Ce "*wait and see*" va durer encore quelques semaines.

K. H.

Un premier soutien public pour Ali Ghediri

Au lendemain de la déclaration de sa candidature à la candidature de la Présidentielle, dans un long communiqué dans lequel il dresse un constat sans appel de la situation générale du pays, tout en refusant "*la résignation dans la fatalité*", l'ex-général-major Ali Ghediri enregistre un soutien de poids en la personne de l'avocat Mokrane Aït Larbi.

"*Après plusieurs échanges avec Ali Ghediri sur les grandes lignes de son projet, j'ai décidé d'apporter mon soutien à sa candidature, et de participer activement à sa campagne électorale*", écrit-il dans une déclaration rendue publique. "*Si les conditions d'un scrutin loyal, transparent et régulier sont, pour l'instant, loin d'être réunies, la conjoncture impose de sortir des luttes d'appareils, des confrontations claniques et des débats entre initiés, pour impliquer le citoyen dans les choix qui engagent son avenir et celui de ses enfants*" invite maître Aït Larbi qui jouit d'une grande respectabilité dans la classe politique, autant chez les islamistes, les démocrates que le pouvoir.

Pour l'avocat des "*procès durs*", comme on le surnomme dans la corporation, "*C'est par la seule voie démocratique et pacifique, que le pays pourra éviter le fait accompli des coups de force autoritaires, et les dérives aventurières qui risquent d'engendrer des conséquences tragiques*", ajoute Mokrane Aït Larbi.

R. N.

Le parti d'Amara Benyounes campe sur ses positions

Le MPA a réitéré ce dimanche sa "décision de principe" sur l'élection présidentielle, deux jours après la convocation du corps électoral par le Président Bouteflika pour le 18 avril prochain.

"*Le MPA réitère sa décision de principe, à savoir que c'est son conseil national qui déterminera au moment opportun et de manière définitive la position du parti vis-à-vis de cette élection*", a indiqué le parti d'Amara Benyounes, dans un communiqué, à l'issue de la réunion de son bureau national.

Sans évoquer un 5e mandat pour Bouteflika, le MPA rappelle également que "*personne ne peut empêcher un candidat de se présenter, en dehors du conseil constitutionnel, seul habilité à se prononcer sur la validité des candidatures. De même que personne ne doit également obliger un citoyen à se porter candidat.*" Le parti de Benyounes "*souhaite que la prochaine élection se déroule dans un climat démocratique et apaisé afin de permettre au peuple algérien d'exprimer son choix en toute liberté et souveraineté.*"

Le MPA qualifie "*d'ordinaire*" la convocation du corps électoral.

R. N.

Rachid Nekkaz retire le formulaire

Rachid Nekkaz s'est présenté hier matin au siège du ministère de l'Intérieur pour retirer le formulaire de candidature pour la présidentielle d'avril 2019.

Rachid Nekkaz officialise, ainsi, sa candidature pour le scrutin présidentiel prévu le 18 avril prochain. Il devra réunir les signatures nécessaires pour déposer son dossier au Conseil constitutionnel.

Candidat en 2014, il n'avait pas pu récolter le nombre de signatures fixé par le Conseil constitutionnel. L'homme politique célèbre par ses polémiques notamment sur les réseaux sociaux, retente sa chance pour la deuxième fois.

Plusieurs personnalités ont, d'ailleurs, annoncé leur candidature à la prochaine élection présidentielle. Abderrezak Makri et Ali Benflis, eux, se sont dits "*prêts*" pour la bataille électorale.

Bouteflika nomme les membres de la Haute instance de surveillance des élections

Le Président Bouteflika a nommé les nouveaux membres de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), selon des décrets présidentiels publiés au Journal officiel.

Cette instance, qui va superviser la présidentielle du 18 avril prochain, est composée de 20 magistrats et de 13 "*compétences indépendantes choisies parmi la société civile*".

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA HIISE

Mellak El Hachemi
Bekkara Larbi
Benaiache Benaissa
Bouabedelli Adda Lyes
Kenadsi Fouzia
Rabia Ameur
Amrani Abdenour
Hadjeb Houyam
Belkhiri Mohamed Ali
Chorfi Salah
Benhebri Abdelhakim
Allalou Bahia
Meftahi Nour-Eddine
Hammouche Mohamed
Mazouni Farid
Zelghi Mohamed
Hatabi Zahia
Adjoul Moussa
Hamzaoui Mohamed Essabie
Guendouz Ismail
Aouiden Mohamed Ali
Yahiaoui Mériem
Boudina Rachid
Latreche Mohamed Hadi
Berkane Krachai Mohamed
Bengayou Brahim
Amour Riadh
El-Eulmi Saad
Beya Ghaouth
Boukertache Karim Mansour
Haba Abdelouahab
Ben Ouaer Salim
Azzouz Mohamed.

SALAIRE NET MOYEN MENSUEL EN ALGÉRIE

Estimé à plus de 40.300 DA en 2017

Le salaire net moyen mensuel en Algérie (hors secteurs agriculture et administration), a été estimé à 40.325 DA en 2017 contre 39.901 DA en 2016, soit une hausse de 1,06 %, a appris l`APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

PAR RIAD EL HADI

Le salaire net moyen est composé du salaire brut, diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite).

Par secteur juridique, le salaire moyen mensuel net a été de l'ordre de 56.200 DA, dans le secteur public et de 33.000 DA dans le secteur privé national en 2017, soit une différence de 23.200 DA, indiquent les résultats d'une enquête annuelle sur les salaires, réalisée par l`ONS en mai 2017 auprès de 762 entreprises composées de 535 sociétés publiques et de 227 sociétés privées nationales de 20 salariés et plus, représentant toutes les activités, hormis l`agriculture et l`administration.

Selon l'ONS, cette différence salariale entre les deux secteurs public et privé, s'explique principalement par l'existence de certaines entreprises publiques importantes, en termes d'effectifs avec un système de rémunération avantageux.

C'est notamment le cas des entreprises dans les industries extractives (secteur des hydrocarbures et services pétroliers), les activités financières, les transports et communications.

Hydrocarbures et finances, les secteurs qui payent le mieux

Par secteur d'activité, les salaires nets moyens mensuels sont plus élevés dans les industries extractives (production et services d`hydrocarbures notamment), avec 104.800 DA et dans les activités financières (banques et assurances) avec 60.000 DA, suivis par les secteurs de la Production et distribution de l'électricité du gaz et eau, avec 45.500 DA, et de la Santé avec 45.000 DA.

L'ONS note que les salaires sont plus élevés dans les industries extractives et les activités financières, du fait que les entreprises relevant de ces deux secteurs emploient beaucoup de diplômés, et qu'elles ont plus de moyens financiers que d'autres pour payer leur personnel (système de rémunération spécifique). Par contre, le salaire net moyen mensuel dans le secteur de la Construction est le plus faible avec 30.700 DA/mois, après celui de l'Immobilier et services aux entreprises, avec 33.400 DA, et les hôtels et restaurants avec 33.600 DA, relève l`organisme public des statistiques. L'une des raisons essentielles du niveau relativement bas des salaires dans ces secteurs est l'emploi d'une forte proportion de personnel moins qualifié (agents d'exécution), explique l'ONS. Par qualification, le salaire net moyen, tous secteurs confondus, est de 79.000 DA pour les cadres en 2017, (hausse de 1,91% par rapport à 2016) contre 47.300 DA pour le personnel de maitrise (hausse de 1,32%), et 28.900 DA pour les agents d'exécution (hausse de 0,92%). Par secteur et qualification, le salaire moyen des cadres le plus important est dans les Industries extractives avec 129.462 DA, et la Santé avec 94.300 DA, indique l'ONS qui précise, toutefois, que pour la santé, il s'agit des structures de santé du secteur privé (services marchands), alors que celles du secteur public sont des services non marchands fournis à la collectivité (classées avec l'administration), et ne font donc pas partie du champ d'enquête.

Par ailleurs, des écarts de salaires pour la même qualification selon les secteurs d'activités, sont dans certains cas assez élevés. Ainsi, pour les agents de maitrise, le salaire net moyen dans les activités extractives est de 98.600 DA contre 36.100 DA dans le secteur de la Construction.

Pour les agents d'exécution, le salaire net moyen est de 72.850 DA dans les industries extractives contre 25.700 DA dans le secteur du Commerce et réparation. Selon l'ONS, "*la qualification du salarié, le secteur juridique, la taille de l`entreprise ainsi que les spécificités de rémunération sectorielles des entreprises de certains secteurs, sont les éléments les plus discriminants du niveau des salaires*".

Par statut juridique et par activité, il est relevé que dans le secteur public, les salaires nets moyens sont plus élevés dans les industries extractives (105.700 DA), les secteurs des Transports et de la Communication (57.200 DA) et l'activité financière (57.000 DA). Par contre, ils sont relativement bas dans les secteurs de la Construction (36.200 DA) et de l'Hotelerie et et de la restauration (35.400 DA).

Dans le secteur privé, les activités les mieux rémunératrices sont le secteur financier (74.600 DA), la santé (45.000 DA) et le commerce et réparation (43.000 DA).

A l'inverse, les activités les moins payées sont les industries extractives (26.200 DA), l'immobilier et services aux entreprises (28.200 DA) et la construction (29.800 DA).

R. E.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

Dix décès en 24 heures

Dix personnes ont perdu la vie et 18 autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier, par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd à été enregistré dans la wilaya de Tipasa, avec sept (07) personnes décédées et une (01) autre blessée, suite à une collision entre un minibus de transport de voyageurs et un bus de transport des étudiants vide. L'accident à eu lieu sur la RN n° 67, commune et daïra de Hadjout, précise la meme source.

Durant la meme période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer les premiers soins à 50 personnes incommodées par des fuites de monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains dans les wilayas de Khenchela, Alger, Bouira, Biskra, Aïn Témouchent, Constantine, Sétif, Aïn Defla, Laghouat et Oum El Bouaghi, indique le communiqué.

Les services de la Protection civile ont également intervenu pour l'extinction de trois (03) incendies dans les wilayas de Chlef, Bouira et Tipasa. Ces incendies ont causé, précise-t-on, des gênes respiratoires à une (01) personne suite à l'incendie qui s'est déclaré au niveau d'un immeuble composé de R+4, dans la commune et daïra de Bechloul, wilaya de Bouira.

R. N.

CARTE CHIFFA

De nouvelles mesures pour les handicapés

Les personnes handicapées pourront, à l'avenir, acquérir leurs appareillages grâce à une carte Chiffa spécialement dédiée à cet effet, a annoncé hier à Alger, la présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Atika El-Mameri.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, Mme El-Mameri a fait part d'un projet consistant à doter les personnes handicapées d'une carte Chiffa, dédiée spécialement à l'acquisition de l'appareillage et des accessoires indispensables, grace à un "*accord de principe*" donné en ce sens par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

"*C'est un acquis important pour les personnes handicapées, dans la mesure où il leur évitera les lourdes démarches entreprises jusque-là pour l'acquisition de ces appareillages*", s'est-elle réjouie, relevant la disponibilité de la CNAS à répondre aux attentes de cette frange de la population. Pour la meme responsable, cette carte spécifique permettra de "*diversifier l'offre et améliorer la qualité des prestations fournies aux personnes handicapées*", d'autant plus, a-t-elle précisé, que la majorité de ces prestations est actuellement assurée par l'Office nationale d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH).

Rappelant les "*multiples difficultés*" auxquelles sont confrontées les personnes handicapées, en raison notamment, de "*certaines mentalités figées au sein de notre société*", la présidente de la FNPH a souligné la nécessité à oeuvrer pour que les personnes aux besoins spécifiques puissent disposer, de "*tous leurs droits au meme titre que les autres catégories de la société*".

R. N.

MIGRATION ILLÉGALE :

"Nous avons d'autres hémorragies, comme la fuite des cerveaux"

Le directeur de recherche au Cread (Centre de recherche en économie appliquée pour le développement), Mohamed Saïb Musette, a affirmé hier que le phénomène des harraga ne représente "qu'un symptôme, qu'une petite hémorragie dans le corps social".

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La "*harga pour moi n'est qu'un symptôme, qu'une petite hémorragie dans le corps social. Nous avons d'autres hémorragies comme la fuite des cerveaux*", a affirmé M. Musette dans un entretien accordé à la chaîne 3 de la Radio nationale. "*Ce n'est pas seulement en soignant une petite plaie, qui fait mal actuellement, qu'on va arrêter le saignement. Il faut traiter le corps social dans sa totalité, que ce soit en termes de mobilité ou de migration internationale*", a-t-il estimé. "*Est-ce que nous sommes devant un problème de migration illégale internationale, ou sommes-nous devant un phénomène social impliquant directement la jeunesse ? Je pense que le phénomène a évolué, nous sommes devant un phénomène de société. La migration irrégulière ne concerne plus que le jeune seulement, des familles sont impliquées et à tout âge on voit des personnes qui prennent le risque de partir*", a expliqué M. Musette.

Ce dernier a également rappelé que le phénomène des harraga n'est pas nouveau. "*Depuis l'an 2000, on compte nos morts et on compte les disparus. On savait déjà que les réseaux s'activaient. Les études effectuées démontrent qu'on savait pertinemment bien qu'il y avait des disparus et des morts. Maintenant le problème de migration est devenu international, avec d'autres phénomènes*", a indiqué Mohamed Saïb Mussette.

Le directeur général du Centre a par ailleurs déploré l'absence de recherches approfondies sur le sujet. "*Sur le plan de la harga, on n'a jamais fait de recherche sur le phénomène en Algérie. La première des choses pour moi serait de faire un diagnostic stratégique du phénomène dans toutes ses dimensions. Une fois fait, on peut sortir avec un plan d'action puis une stratégie de communication*", a-t-il préconisé. Hier, le ministre de l'Intérieur, Nourredine Bedoui, a réduit le phénomène de l'immigration aux jeunes qui risquent leur vie, en tentant de traverser la Méditerranée, à bord d'embarcations de fortune, pour rejoindre l'Europe. Il a mis en cause notamment les réseaux sociaux dans le développement du phénomène de l'immigration clandestine, en affirmant que "*dans la plupart des cas, les harraga recherchent "l'élévation sociale et les gains rapides*".

R. R.

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE SUR L'ACCIDENT MORTEL DE HADJOUT

Le dépassement dangereux en cause

L'enquête préliminaire entamée par les services de la Gendarmerie nationale sur l'accident survenu, hier matin, au niveau de la RN 67 à Tipasa et ayant fait 7 morts et 1 blessé a fait ressortir que le dépassement dangereux effectué par le conducteur du minibus qui transportait les victimes, serait à l'origine de sa collision avec le bus de transport des étudiants, rapporte l'*APS*, citant la chargée d'information au niveau du groupement territorial de la GN.

En effet, le lieutenant Bouziane Yasmine a précisé que le dépassement dangereux effectué par le conducteur du minibus "7 places" qui assurait le transport de voyageurs sur de courtes distances, serait "*la cause directe*" de l'accident survenu, dimanche à 6h au niveau de la RN 67, dans la région de Tamlat dans son tronçon reliant les deux communes de Hadjout et Sidi- Amar. Selon le premier constat de l'enquête préliminaire "*l'accident s'est produit lorsque le conducteur du minibus qui circulait dans le sens inverse, en provenance de la ville de Sidi-Amar en direction de Hadjout, a effectué un dépassement dangereux, percutant ainsi un bus de transport des étudiants*", a fait savoir le lieutenant Bouziane.

Par ailleurs, elle a indiqué que le conducteur du bus transportant les étudiants et qui se dirigeait vers la ville de Sidi-Amar, plus précisément vers le centre universitaire de Tipaza, a été atteint de plusieurs blessures mais son état est jugé stable et recevait les soins nécessaires au niveau de l'hôpital de Hadjout.

Autre élément grave ressortant de l'enquête : le minibus à bord duquel se trouvaient 7 personnes, y compris le chauffeur, et utilisé généralement dans le transport public à l'intérieur des villes ou pour effectuer de courts trajets, et n'était pas inscrit, de ce fait, sur le registre de transport comme véhicule de transport de voyageurs sur la ligne Sidi Amar-Hadjout, selon le directeur des Transports de la wilaya, Salhi Ayachi.

R. N.

SALON INTERNATIONAL DES VINS À PARIS

L'Algérie, seul pays africain présent

Les producteurs de vin de la région d'Oran représenteront l'Algérie à la première édition de la foire international des vins, Wine Paris 2019, qui se tiendra à Paris du 11 au 13 février prochain.

Le Figaro, qui rapporte l'information dans son édition de ce dimanche 20 janvier, précise que 2.000 exposants présenteront des variétés de vignobles français et étrangers, au Parc des Expositions Porte de Versailles. La région de l'Ouest algérien est connue pour ses - Grands crus de l'Ouest - à la réputation internationale. L'Algérie sera le seul pays africain à participer à cette édition. Wine Paris est un événement inédit. Il est né de l'union de Vinisud, le mondial des vins méridionaux, et de VinoVision Paris, le salon international des vins septentrionaux. Cette exposition est considérée comme le premier grand rendez-vous international des professionnels du vin et qui fera de Paris la capitale mondiale du vin. Les organisateurs ambitionnent de faire de cette exposition un rendez-vous incontournable du business et de l'export du vin.

R. N.

ÉPIZOOTIES RÉCENTES

Douze millions de dinars d'indemnisation aux éleveurs touchés

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) vient de décider l'octroi d'une indemnisation à hauteur de 12 millions de dinars au profit des éleveurs touchés par les épizooties ayant sévi à travers le territoire national, récemment, a annoncé la Caisse.

Il s'agit de l'épidémie de fièvre aphteuse, au demeurant épisodique et surtout la peste des petits ruminants dont la survenance inattendue a causé de grandes pertes au sein du cheptel national, traduites par la mort de 3.300 têtes ovines.

Une alerte, qui a amené le ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche à passer commande de 21 millions de doses de vaccin et dont la réception est attendue pour la fin du mois en cours, selon le SG du ministère, Kamel Chadi, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale jeudi passé.

CRIMINALITÉ ORGANISÉE

10 chargeurs et une quantité de munitions saisis

Un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a saisi hier lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Jijel 1 fusil de type MAT-49, 1 pistolet automatique, 10 chargeurs et une quantité de munitions de différents calibres, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"*Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a saisi, le 19 janvier 2019 lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Jijel, un fusil de type MAT-49, un pistolet automatique, dix chargeurs, une quantité de munitions s'élevant à cent balles de différents calibres ainsi que d'autres objets*", a précisé la meme source.

Par ailleurs, un détachement combiné de l'ANP a intercepté, à Biskra, 1 contrebandier à bord d'un camion chargé de 73,4 quintaux de feuilles de tabac, tandis que 20 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arretés à In-Guezzam et Tlemcen.

R. N.

PRÉVUE POUR LE 5 MARS PROCHAIN À TIZI-OUZOU

Une marche nationale d'un million de personnes pour soutenir Cevital

Après la marche de la "dignité", qui a drainé des milliers de manifestants, venus de plusieurs wilayas du pays pour prendre part à cette action pacifique à Béjaïa, le Comité de soutien aux travailleurs du plus grand groupe privé d'Algérie, Cevital, compte passer à la vitesse supérieure dans sa démarche visant à débloquer les projets de cette entreprise à Béjaïa et ailleurs.

PAR IDIR AMMOUR

Réunis à la maison de la Culture "*Mouloud Maameri*" de Tizi-Ouzou, les membres de ce comité ont décidé de se lancer un défi majeur qui consiste à la tenue d'une marche populaire d'un million de personnes, à travers les grandes artères de la ville des genêts le 5 mars prochain et ce, pour exiger les déblocages des projets de Cevital par les pouvoirs publics. "*Le comité de soutien aux travailleurs de Cevital appelle à une marche*
populaire qui aura lieu à Tizi-Ouzou le mardi 05 mars 2019 à 11 heures, du carrefour 20 Avril (à côté de l'université Hasnaoua) vers la placette M'barek Ait Menguellet, pour dire non au blocage injustifié des projets de Cevital et de l'investissement productif, non à la politique de deux poids deux mesures, oui à des emplois pérennes, oui à la liberté d'investir, oui aux investissements économiques garantissant la création d'emplois et de richesse", lit-on dans le communiqué du comité rendu public. Dans ce document, le comité souligne : *"A ce jour, le pouvoir continue à faire la sourde oreille et ignore le cri de la société. Malgré la marche historique du mardi 11 décembre 2018 à Bejaia, précédée de quatre autres grandioses marches populaires. Malgré les six lettres , dont trois adressées à l'actuel Premier ministre et à ses deux prédécesseurs, et les trois autres au président de la République, Cevital, véritable créateur de richesses, pourvoyeur d'emplois et principal moteur du développement de notre région et de tout le pays, continue à subir le blocage de ses investissements pour des raisons injustes et injustifiables. Aucune lueur d'espoir n'est venue éclaircir l'avenir sombre dans lequel nous sommes englués"*, déplore la coordination de soutien à Cevital. En expliquant ce blocage, les rédacteurs du communiqué disent que le pouvoir craint que le processus de création de richesse lui échappe."*Le pouvoir bloque toute initiative d'investissement capable de mettre l'économie nationale sur les rails, quitte à mettre en danger l'avenir social et la sécurité alimentaire de millions d'Algériens. La population sortie le 11 décembre a fait son choix de l'Algérie qui produit, contrairement au pouvoir qui, lui, a imposé le choix de l'économie de la rente*", indique le document."*Le bon sens et l'intérêt de la collectivité nationale doivent prévaloir sur toute autre considération. Un dénouement doit intervenir au plus vite, au risque d'une menace pour l'unité nationale*", estime-t-on. En d'autres termes, le comité estime que la persistance des blocages des projets créateurs d'emplois et de richesse en Kabylie, va favoriser les idées séparatistes dans cette région.

I.A.

A CONSTANTINE

Le monoxyde de carbone est responsable de nombreux décès

Premier froid, premières intoxications au monoxyde de carbone et premiers Bulletins de renseignements quotidien (BRQ) de la Protection civile "*dédiés*" à ce tueur silencieux, un véritable "*Serial killer*", particulièrement au niveau de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli. Comme dans tant d'autres régions du pays d'ailleurs, Constantine n'est pas en reste, en particulier dans la commune d'Ali Mendjeli, laquelle concentre, à elle seule, la majorité des cas d'asphyxie et de décès imputés à ce gaz inodore, invisible, mais mortel et qui décime parfois des familles entières. Une réalité que font ressortir les bilans réguliers de la direction de la Protection civile de Constantine (DPC), faisant état d'une hausse "*alarmante*"des décès dus au monoxyde de carbone, dans cette nouvelle ville où pas moins de 9 morts ont été déplorés, sur 10 victimes, en 2018, au niveau de la wilaya.

"*Entre l'année 2017, où les services de la Protection civile ont dénombré 3 décès dus à ce gaz et 2018, il a été constaté un +bond+ inquiétant du nombre de victime dans cette ville, la plaçant en pôle position, en matière du nom*bre de victimes provoquées par celui-ci, révèle à l'APS le lieutenant Noureddine Tafer, responsable de la communication à la DPC.

Il en est de même pour le nombre d'interventions liées aux asphyxies par le monoxyde de carbone dont le nombre, selon M. Tafer, a accusé une hausse durant ces deux dernières années, avec 123 interventions en 2017 et 140 en 2018, permettant de secourir respectivement, 195 et 157 personnes durant ces deux périodes.

Déplorant la perte de 3 personnes depuis début janvier 2019, dont celle d'un couple en plus d'un de cas d'asphyxie, le lieutenant Tafer explique cette "*situation préoccupante*" par le non-respect des consignes de sécurité, s'agissant des normes d'installation des appareils de chauffage à gaz et des chauffe-bains.

Cet officier révèle, en outre, que certains ménages d'Ali Mendjeli, notamment ceux relogés au titre du programmes de résorption de l'habitat précaire, ont la fâcheuse habitude de "*reconduire certaines pratiques imprudentes en matière d'usage d'appareils de chauffage, en totale inadéquation avec les règles fondamentales de sécurité des équipements fonctionnant au gaz*". Le constat est tout aussi accablant du côté des services de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine (SDC), qui mettent en avant "*plusieurs comportements inciviques et dangereux de citoyens, notamment à Ali Mendjeli*". Les opérations de porte à porte organisées par les agents de la SDC, ont en effet relevé, de "*nombreux dysfonctionnements dans les installations des chauffages à gaz, l'absence d'aération ou encore, celle de gaines d'évacuation des gaz brûlés des chauffe-bains*".

Approchés par l'APS, des citoyens admettent "*ne pas avoir nettoyé leur chauffage à gaz, ni même penser à désobstruer éventuellement leur cheminée avant la saison hivernale, alors que d'autres confient ne pas avoir fait appel aux services d'un agent agréé, pour faire installer leur chauffage à gaz ou leur chauffe-bain*".

Dans le quartier populeux de Oued El Had, où l'informel règne en maître, tout se vend et s'achète à des prix défiant toute concurrence, entre autres, des chauffages à gaz et des chauffe bains d'occasion, cédés à moins de 10.000 DA, sans certificat de garantie ou de conformité.

Abdelghani Bounaâs, chef de service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes à la direction du Commerce de Constantine, signale que sur 302 interventions opérées en 2018 au niveau des commerces de gros et de détail d'appareils à gaz, il a été constaté 127 infractions, dont 73 pour non-respect du certificat de garantie.

En 2018, les éléments de la Protection civile ont réussi à sauver 168 personnes exposées au monoxyde de carbone dans le pays.

R. N.

DES AVERSES DE PLUIE SUR LE CENTRE ET L'OUEST DU PAYS

Les intempéries persistent

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront les wilayas de l'ouest et du centre du pays, jusqu'à aujourd'hui lundi, a annoncé, hier, un Bulletin météo spécial (BMS). Le BMS précise que les pluies toucheront Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Relizane et les parties nord de Tiaret et de Tissemsilt. Les cumuls pluviométriques atteindront ou dépasseront localementn 40 mm durant la validité de ce bulletin, a ajouté la même source, soulignant que ces prévisions restaient valides à partir de ce dimanche jusqu'au lundi à 9h00.Elles concernent, également, les wilayas de Chlef, Tipasa, Ain Defla, Médéa, Alger, Blida, Bouira, Boumerdes et Tizi-Ouzou, selon le même BMS, dont la validité va jusqu'à lundi à à 18 heures.

R. N.

ASSISES NATIONALES DU TOURISME, ÉVALUATION ET ENRICHISSEMENT DU SDAT

Un facteur de développement durable

L'un des principaux objectifs consiste à attirer 2 millions de touristes étrangers à l'horizon 2025.

Pour atteindre ce but, il est impérieux d'accélérer les volets formation et réalisation intensive des infrastructures nécessaires pour un tourisme de qualité, notamment pour la destination fascinante Sahara.

Les Assises nationales du tourisme, prévues aujourd'hui et demain au Palais des nations (Alger), constituent une occasion idoine pour évaluer et enrichir le Schéma directeur d'aménagement touristique (Sdat), approuvé en 2008, et dégager une vision prospective à l'horizon 2030, a indiqué un responsable du secteur.

Organisées par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en coordination avec l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), sous le haut patronage du président de la République, les Assises nationales du tourisme constituent "*une occasion idoine pour mettre en avant, en toute objectivité, les points positifs et négatifs du Sdat, afin de palier les lacunes et adopter des plans et des programmes susceptibles de promouvoir le tourisme en Algérie, dans le cadre d'une vision prospective basée sur la réalisation des objectifs du développement intégré*", a déclaré le directeur général de l'ANDT, Noureddine Nedri.

La rencontre, qui verra la participation de quelque 1.000 représentants de différents partenaires, professionnels et acteurs, permettra également de rechercher les moyens d'adapter ce schéma aux nouveautés enregistrées dans le domaine du tourisme, afin d'asseoir une destination Algérie singulière, diversifiée, durable et attractive.

Ces Assises seront sanctionnées de recommandations "*susceptibles de relancer les différentes formules touristiques pour aboutir à une vision future qui tienne compte des importants atouts naturels, civilisationnels, culturels, religieux, historiques et archéologiques que recèle l'Algérie*", a-t-il poursuivi.

Rappelant que les Assises régionales organisées précédemment au sud, à l'est et au centre du pays, Nedri a souligné l'importance des Assises nationales pour "*la promotion et la diversification de l'activité touristique, en œuvrant à assurer la qualité, à respecter l'environnement et à construire une destination touristique capable de capter des marchés internationaux, couvrir la demande interne et offrir des prestations de qualité à la hauteur des attentes du client*".

Il a estimé, en outre, que le schéma soumis au débat et à l'actualisation "*est un cadre référentiel pour développer le tourisme, élaborer des visions prospectives en la matière et arrêter des mécanismes opérationnelles pour la concrétisation des objectifs de construction de cette destination, à travers la diversification de l'offre touristique nationale et l'élaboration de programmes promotionnels en vue de faire connaître les potentialités touristiques de l'Algérie et encourager l'investissement*".

Les participants à ces travaux devront mettre l'accent, selon Nedri, sur l'impératif de "*généraliser la numérisation du secteur en termes de gestion de dossiers et de programmes sectoriels pour faciliter les procédures administratives relatives à l'investissement et sur l'importance de consolider l'action commune avec les secteurs concernés, en l'occurrence l'environnement, les transports, la santé, les collectivités locales, la formation et la recherche scientifique*". L'importance de renforcer la décentralisation de la gestion et de la prise de décision et de veiller à l'application des différents programmes de développement seront également mis en avant, a-t-il ajouté. Ils devront débattre également des moyens à même de "*dynamiser et parfaire l'offre touristique et proposer un cadre juridique et réglementaire le régissant*", "*la modernisation des établissements de formation relevant du secteur et l'actualisation des programmes pédagogiques*" outre "*la promotion de la culture touristique dans la société*".

Les travaux se poursuivront au niveau de quatre ateliers consacrés à l'examen de la révision du schéma en mettant en relief les insuffisances dont souffre le secteur, notamment, la formation à adapter au volume des investissements en cours de réalisation et les moyens de transport à améliorer. L'apport du secteur au PIB a été estimé l'année écoulée à 3 %.

Outre le tourisme côtier et thermal, ces ateliers se pencheront, en particulier, sur le tourisme saharien qui intéresse, désormais beaucoup de touristes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a encore précisé Nedri qui a évoqué, par ailleurs, le développement des zones frontalières et la généralisation des Tic et leur exploitation au service du tourisme.

Il sera question également de "*l'amélioration des prestations touristiques à travers la révision du système de formation spécialisée et sa modernisation pour être au diapason des nouveaux enjeux et de l'adaptation de la législation aux derniers développement et de l'accompagnement des opérateurs afin de hisser ces prestations au niveau des standards internationaux outre la nécessaire réhabilitation des structures hôtelières publiques*".

S'étalant jusqu'au 2030, le Sdat se déroule en deux phases principales, la première étant le lancement effectif du processus de développement du tourisme et la consécration de l'acte de développement à travers la valorisation de la destination touristique, le renforcement du parc d'accueil, la promotion de la qualité, le soutien des maillons de la chaîne touristique et l'appui du partenariat avec l'ensemble des secteurs concernés.

Ce schéma a fixé les grands choix pour asseoir une véritable industrie touristique dans le cadre de la concrétisation de la nouvelle politique du développement touristique visant aménager des espaces d'investissement, promouvoir la destination Algérie, consolider les activités touristiques dans différentes régions du pays en vue de créer un équilibre régional, réaliser le développement et préserver le patrimoine naturel, culturel, civilisationnel et historique et permettre au tourisme de contribuer au développement en tant qu'alternative aux hydrocarbures.

Le Sdat repose sur cinq dynamiques essentielles visant la promotion de l'activité touristique, la valorisation de la destination Algérie, la création d'une sorte de compétitivité, le développement de pôles et villages d'excellence à travers tous le territoire national, la rationalisation de l'investissement, le développement d'un label qualité et le concrétiser sur le terrain en vue de l'amélioration des prestations et le soutien à la formation conformément aux standards internationaux, outre l'appui au partenariat avec tous les secteurs concernés pour promouvoir le tourisme et assurer, de même le financement permettant la réalisation des projets d'investissement.

R. E.

MICRO-ENTREPRISES

Les jeunes appelés à s'y investir

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé que l'économie algérienne a besoin, selon des spécialistes, de "*plus d'un million d'entreprises pour devenir une économie en mesure de concurrencer d'autres économies*". En marge d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a appelé les jeunes à créer davantage de micro-entreprises, dont le nombre actuel a atteint, selon lui, un demi-million, et ce, depuis la mise en place des dispositifs de soutien à l'emploi mis en branle par l'Etat, notamment l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance chomage (Cnac).

Zemali a exprimé, dans ce contexte, son optimisme quant à l'avenir des jeunes et de leurs entreprises, indiquant que "*si l'on compte 4 travailleurs par entreprise, cela signifie une création de 2 millions d'emplois*".

"*La solution au problème de l'emploi réside dans la création d'entreprises par des jeunes formés et détenteurs de diplômes*", ce qui permettra de réduire, estime le ministre, le taux de chômage et contribuer à la création de richesses et d'emplois, étant donné que les micro-entreprises créées représentent une solution face à la saturation enregistrée dans la fonction publique vu que les postes d'emploi dans ce secteur ne sont disponibles qu'après les départs à la retraite.

Concernant l'intégration des employés détenteurs de contrats de pré-emploi, Zemali a rappelé les mesures prises depuis décembre dernier, accordant la priorité à cette catégorie pour bénéficier d'emplois classiques, ajoutant que "*plus de 400.000 jeunes ont été placés en 2018*". Il a également fait savoir qu'environ 360.000 employés, "*peuvent bénéficier de postes classiques au bout d'une année ou deux*", dans le cadre du système d'insertion professionnel à travers les administrations.

Parmi les mesures prises, le ministre a également fait état de l'orientation des jeunes dans le cadre de ce dispositif pour créer leurs micro-entreprises, au lieu d'attendre des postes de travail, soulignant le dynamisme qu'a connu Mila dans le secteur de l'emploi au cours des cinq dernières années grace aux investissements publics et privés, en enregistrant un taux de chomage de l'ordre de 6,3 %, soit moins de 5 % environ de la moyenne nationale qui est de 11,1 %.

Zemali a relevé, par ailleurs, la cohésion existant entre les micro-entreprises de la wilaya de Mila en matière de commercialisation de la production, louant le caractère agricole de cette wilaya et l'élément humain activant dans ce domaine.

Lors de sa visite au siège de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés au chef-lieu, Zemali a mis l'accent sur "*la nécessité de simplifier les procédures et de bien accueillir les citoyens, en particulier les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques et les catégories défavorisées*".

Faisant état de la nécessité de procéder au recouvrement et à la sensibilisation continue pour assurer l'équilibre financier de la caisse et la pérennité de ses services dans l'intérêt des assurés et de leurs ayants-droit, le ministre a affirmé, en outre, que les médecins et les pharmaciens sont des partenaires de son secteur, d'où l'importance de coordonner leurs efforts dans l'intérêt du citoyen afin de préserver la continuité des dispositifs de sécurité sociale. Dans ce contexte, il a préconisé de procéder à un contrôle médical strict et la prescription des médicaments indispensables seulement pour les patients. Au terme de sa visite dans la wilaya de Mila, Zemali a inauguré dans la commune de Chelghoum-Laïd une annexe de l'Agence locale de soutien à l'emploi de jeunes, qui vient s'ajouter à la liste des structures de proximité relevant de son secteur au niveau de cette wilaya et ce, dans la perspective de rapprocher l'administration du citoyen.

R. E.

OUARGLA

Mise en service du service biométrique de la commune

Le nouveau siège du service de délivrance des documents biométriques de la commune d'Ouargla a été mis en service jeudi dernier, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la commune. L'opération entre dans le cadre des efforts visant l'amélioration du service public permettant ainsi au citoyen de se faire établir ses documents administratifs dans de bonnes conditions, a souligné le wali d'Ouargla, Abdelkader Djellaoui, lors de la cérémonie inaugurale. La célébration de la Journée nationale de la commune, placée sous le signe *« la commune au cœur des mutations »*, a donné lieu aussi à l'inauguration du musée communal d'Ouargla. Le musée a fait l'objet de travaux de restauration dans le cadre des efforts tendant à l'impulsion des activités culturelles dans la région et de la réhabilitation des anciennes structures d'Ouargla à caractère culturel et touristique, selon les services de la commune. Sur site, une exposition a été organisée pour informer le public sur les activités de développement dans la commune d'Ouargla, notamment les projets d'aménagement urbain, d'éclairage public et les campagnes de boisement et de nettoiement. L'initiative a permis de valoriser également les grands projets dont a bénéficié la région au cours des dernières années pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen, ainsi que les projets programmées en faveur de la commune d'Ouargla, dans divers secteurs, tels que les ressources en eau, l'agriculture, les travaux publics et la jeunesse et les sports.

TIZI-OUZOU

Exportation de carton recyclé vers la France

Une première opération d'exportation de 10 containers de carton recyclés à destination de la France sera effectuée au mois de mars prochain, a annoncé, jeudi dernier à Tizi-Ouzou, Ghaoui Hamid, gérant d'une entreprise spécialisée dans le recyclage du carton. *« Nous avons conclu récemment un contrat d'achat avec une société française pour la fourniture d'une quantité moyenne de 10 containers par mois et nous nous apprêtons à effectuer la première livraison au mois de mars prochain »*, a-t-il indiqué.

L'entreprise récemment créée, qui ne dispose, pour l'heure, a-t-il ajouté, d'*« aucun contrat sur le marché local ou national »* est en phase d'élaboration d'un contrat d'achat type pour le soumettre à d'éventuels clients, à l'exemple des communes de Tizi-Rached, Yakouren et Fréha, qui ont manifesté un intérêt pour leur approvisionnement. Disposant d'une capacité de production de 10 tonnes/jour, l'entreprise s'appuie sur quelque 200 collecteurs qui lui fournissent une moyenne de 1 à 2 tonnes par jour pour son approvisionnement en matière première. *« Ce qui représente autant d'emploi indirects. Un nombre qui peut se multiplier avec l'augmentation de la commande et de la production »*, selon M. Ghaoui. Ces collecteurs sont pour la plupart, a-t-il précisé, *« des entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, Cnac et Ansej, qui au vu du manque de plan de charge dont elles souffrent ces derniers temps se sont reconverties dans la collecte »*, soulignant, à ce sujet, qu'il est *« plus approprié, aujourd'hui, de parler de matière première plutôt que de déchets »*. Considérant le marché du recyclage, l'entrepreneur a estimé qu'il constitue *« un créneau prometteur qui s'impose et une suite logique et indispensable à la stratégie de tri sélectif engagée et qui est appelée à jouer un rôle important dans la préservation de l'environnement et le développement économique de la région »*. A noter, par ailleurs, qu'une autre unité de recyclage, spécialisée dans le verre et l'aluminium, est implantée au niveau de la localité de Tala-Athmane (15 km à l'est de Tizi-Ouzou).

APS

AIN-TEMOUCHENT, NOUVELLES CITÉS D'HABITATION

Nécessité de création d'une dynamique

Lors d'une discussion avec une entreprise de réalisation d'un projet de 400 logements location-vente AADL, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de réviser le délai de livraison et de le réduire de 30 à 18 mois, a fait savoir l'APS.

PAR BOUZIANE MEHDI

En visite de travail à Aïn-Témouchent, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a insisté, mercredi dernier, sur la nécessité de *« créer une dynamique à l'intérieur des nouvelles cités d'habitation »*.

Le ministre a souligné, en posant la première pierre d'un projet de réalisation de 400 logements du programme de location-vente (AADL) dans la ville d'Aïn-Témouchent, que *« les nouvelles cités d'habitation doivent être vivantes par l'exploitation optimale de ses locaux et en répondant aux besoins de ses résidents »*, et il a donné des instructions aux responsables de l'OPGI pour réserver des locaux pour les destiner à des agences commerciales de certains organismes comme Sonelgaz, Algérie Télécoms et Algérie Poste afin de créer une dynamique dans ces nouvelles cités.

Les responsables du bureau d'études chargé du suivi du projet de 400 logements AADL ont été instruits par le ministre d'élaborer un plan de ce site et son achèvement dans un délai de 15 jours, et il a insisté sur *« l'achèvement durant le premier trimestre de l'année en cours du lancement de tout le programme de la formule AADL »*, appelant les responsables de ce programme *« à lancer la réalisation d'un quota de 1.325 logements inscrits au titre du programme de location-vente au profit de la wilaya avant la fin du premier trimestre de l'année en cours »*.

Lors d'une discussion avec une entreprise de réalisation d'un projet de 400 logements location-vente AADL, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de réviser le délai de livraison et de le réduire de 30 à 18 mois, a fait savoir l'APS, ajoutant que ce projet de réalisation de 400 logements AADL s'étend sur une surface globale de plus de 10.000 m2, et qu'il est composé de 200 logements de type F3 et 200 autres de type F4, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Lors du programme de 2013, la wilaya d'Aïn-Témouchent a bénéficié d'un quota de 1.000 logements AADL dont les travaux ont été achevés et livrés aux bénéficiaires, et en 2018, la wilaya a été destinataire d'un programme de 1.600 logements, dont 400 logements ont été lancés lors de cette visite.

Selon l'APS, le ministre a insisté sur le lancement des travaux de réalisation des 1.200 logements restants au titre de ce programme avant la fin du premier trimestre de l'année en cours en plus d'un quota de 125 logements inscrits au titre de cette formule pour l'exercice 2019.

B. M.

ALGER, ECOLES CORANIQUES

Plus de 7.500 apprenants en classes d'alphabétisation

7.549 apprenants, majoritairement des personnes âgées, ont été inscrits en classes d'alphabétisation, a déclaré Mme Djebali à l'APS en marge d'une sortie sur le terrain des membres de la Commission des affaires sociales et des wakfs à l'APW d'Alger dans plusieurs écoles coraniques à Alger. Lors de cette visite, les membres de la commission ont relevé certaines défaillances, à l'instar du manque des appareils de chauffage et de climatisation, des infiltrations de l'eau, de l'endommagement des toitures, le manque de chaises et de bureaux outre les outils d'enseignement, a indiqué Mme Djebali, mettant l'accent sur l'impératif de revoir à la hausse le budget consacré à l'équipement des écoles coraniques qui accueilleront plus de 100.000 apprenants des différents cycles d'enseignement coranique pour assurer les meilleures conditions d'enseignement.

Cette visite sur le terrain a conduit les membres de la commission à l'école coranique Hamza-Abdelkrim à la Mosquée de Dély-Brahim, à la Mosquée Abi Dher-Al Ghafari ainsi que l'école coranique Al-Wancharissia à la Mosquée Mouadh-Ibn Djabel à Beni Messous.

Dans ce cadre, Mme Djebali a insisté sur l'impératif d'élaborer un code pour la gestion des écoles coraniques et de définir la tutelle pour éviter les défaillances enregistrées, notamment en ce qui concerne les salaires des enseignants, dont la plupart sont des bénévoles.

En 2017, la wilaya d'Alger a accordé 50 postes permanents au profit de ces enseignants qui percevaient leurs salaires à partir des cotisations des parents d'élèves, a fait savoir la responsable.

Pour sa part, Ali Alia, inspecteur principal à la Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger a déclaré à l'APS que les enseignants qui prennent en charge 240 classes d'alphabétisation dans les écoles coraniques d'Alger, majoritairement des femmes, perçoivent 80% de leurs salaires à partir des dons des bienfaiteurs et des cotisations des parents d'élèves. Le reste est couvert par l'Office national d'alphabétisation.

Durant l'année scolaire d'enseignement coranique (2018-2019), plus de 40.000 élèves âgés de moins de 6 ans ont été inscrits dans les classes d'enseignement coranique préscolaire, alors que 60.000 élèves sont inscrits dans les différents cycles de l'enseignement coranique à travers 49 écoles coraniques, dont 13 écoles avec intranet qui comptent un total de 1.080 classes coraniques.

APS

ORAN, CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Rétablissement des liens familiaux

Le Croissant-Rouge algérien a permis à des rescapés migrants de contacter leurs proches résidant en Afrique ou à l'étranger ainsi que leurs amis de différents pays, a expliqué, à l'APS la coordinatrice régionale, Dergam Houaria Inès.

PAR BOUZIANE MEHDI

Relevant du Croissant-Rouge algérien (CRA) d'Oran, le service œuvrant pour le rétablissement des liens familiaux a réussi la première expérience de rétablir le contact entre des migrants clandestins, des étrangers pour la plupart, et leurs proches, a indiqué la coordination régionale de ce service, précisant que parmi 20 demandes de recherche lancées par ce service humanitaire en 2018, 19 personnes de nationalités africaines ont retrouvé leurs familles, après avoir été sauvées de noyade suite au naufrage de leur embarcation près des côtes oranaises en avril dernier. Ce service a permis à ces rescapés de contacter leurs proches résidant en Afrique ou à l'étranger ainsi que leurs amis de différents pays, a expliqué, à l'APS la coordinatrice régionale, Dergam Houaria Inès, ajoutant que divers moyens de communication (PC dotés de connexion internet) et des téléphones ont été mis à leur disposition, à titre gracieux, pour donner de leurs nouvelles. Durant 4 mois, ces rescapés sont restés en contact avec les leurs jusqu'à leur rapatriement vers leurs pays.
Il s'agit de la première expérience menée par le service de rétablissement des liens familiaux d'Oran. La même responsable a affirmé que cette expérience a été couronnée de succès et nous avons reçu les félicitations et les remerciements de ces familles saluant le travail effectué au profit de ces rescapés. Selon l'APS, ce même service a, par ailleurs, reçu d'Oran deux demandes de recherche de deux personnes ayant émigré clandestinement vers l'Europe, et que ces deux migrants ont, entre-temps, rassuré leurs familles et donné de leurs nouvelles.
Le même service a également accueilli des personnes non résidant à Oran à la recherche de leurs enfants qui ont émigré par la mer clandestinement.
Les familles concernées ont été orientées vers les comités du CRA de leurs wilayas respectives qui disposent de service de rétablissement des liens familiaux similaires, a fait savoir l'APS, ajoutant que la coordinatrice régionale a assuré que ce service *« œuvre à rétablir les contacts rompus entre les membres de la famille suite à un conflit d'ordre social, à une catastrophe naturelle ou à l'émigration clandestine »*.
Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, le service concerné œuvre à organiser des « Portes ouvertes » pour sensibiliser les jeunes sur les risques de ce fléau.

B. M.

CONSTANTINE, COMMUNE D'EL-KHROUB

Circonscription-catalyseur du programme CapDel

La promotion de la commune El-Khroub en circonscription administrative catalysera inévitablement la feuille de route retenue dans le cadre du programme de renforcement des Capacités des acteurs locaux du développement (CapDel), visant à mettre en place une gouvernance locale participative et transparente pour répondre aux besoins des citoyens.
Destiné, notamment, à surmonter les problèmes soulevés dans l'encadrement et la gestion des grandes agglomérations, ce type d'organisation territoriale permettra de propulser et de conduire les actions de mise à niveau nécessaires, conformément au programme CapDel qui a franchi depuis son lancement, le 6 avril 2017, plusieurs étapes.
Analyste en charge de la communication du programme CapDel, Abdelmalek Touati a affirmé, à l'APS, que *« beaucoup de choses ont déjà été mises en branle jusqu'à présent dans cette commune »*, rappelant la dernière action en date, à savoir l'élection des 60 membres du Conseil consultatif citoyen (CCC), qui a pour objectif d'instaurer le dialogue avec les acteurs locaux en les consultant sur les options de développement de la commune.
Il a évoqué également le diagnostic territorial élaboré pour dresser un état des lieux de la commune et réalisé par un groupe d'experts du Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP), à travers l'analyse de la situation de la gouvernance, de la gestion des services publics, du développement économique et de la gestion des risques environnementaux.
Autre étape de la mise en œuvre de ce programme d'envergure, a-t-il rappelé, *« la réalisation d'une cartographie d'évaluation des capacités des organisations de la société civile »* et ce, afin d'identifier, notamment leurs besoins et permettre aussi de suivre et évaluer les efforts déployés dans le cadre du programme CapDeL pour renforcer leurs capacités.
Dans ce contexte, un plan de formation en *« gouvernance locale concertée »* a été déployé au profit des acteurs locaux, élus et cadres administratifs, ainsi qu'aux organisations de la société civile, dans le cadre des efforts consentis pour soutenir les associations locales et mettre en place les conditions d'une gouvernance communale concertée, attentive aux attentes des citoyens et basée sur la transparence et la participation.
Par ailleurs, deux sessions de formation ont été organisées au cours des mois de juin et octobre 2018, en vue de préparer les conditions nécessaires pour une gouvernance consultative, axée sur les aspirations des citoyens, en plus de l'adoption de la charte communale de participation citoyenne, le 2 octobre dernier.
Des formations spécifiques ont été dédiées aux femmes élues notamment, pour une participation efficace de celles-ci dans le processus de planification stratégique et leur octroyer un rôle de leaders et d'animatrices dans le dialogue et le travail conjoint entre société civile et élus locaux, d'autant que le Conseil consultatif citoyen de la commune d'El-Khroub est appelé à être bientôt opérationnel.
Selon Lynda Chenata, chargée de communication de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Khroub, le conseil consultatif ainsi que son président, une fois qu'il sera élu par ses membres, *« seront installés prochainement »* par le premier responsable de cette collectivité locale.
Le conseil consultatif est composé, pour rappel, de huit catégories d'acteurs locaux, à savoir les associations (15), les opérateurs économiques (15), les comités de quartier (12), les femmes (3), les jeunes (3), les personnes aux besoins spécifiques (2), l'université (2) et huit sièges au profit de la société civile (citoyens experts dans les domaines de la santé, l'éducation, le sport, la culture, l'urbanisme…).
Initié par les pouvoirs publics en coopération avec l'Union européenne et le Programme des nations unies pour le développement (Pnud), le programme CapDeL est mis en œuvre dans 10 communes modèles du territoire national, à savoir El-Khroub (Constantine), Babar (Khenchela), Djemila (Sétif), Beni Maouche (Béjaïa), Ghazaouet (Tlemcen), Djanet (Illizi), Ouled Benabdelkader (Chlef), Tigzirt (Tizi-Ouzou), Messaâd (Djelfa) et Timimoun (Adrar).

APS

SOUK-AHRAS

330 ha de couvert végétal décimés en 2018

Pas moins de 330 hectares de couvert végétal, dont des arbres forestiers et fruitiers ainsi que des cultures, ont été décimés en 2018 dans la wilaya de Souk-Ahras, dans 99 incendies recensés, a indiqué, jeudi dernier, le chargé de la communication auprès de la Protection civile, le capitaine Rédha Messai.
La même source a précisé que 55 hectares d'arbres forestiers, dont du pin d'Alep, 275 hectares de production agricole, 307 arbres fruitiers et 16.464 bottes de foin, ont été ravagés par les feux entre juillet et août derniers.
Les incendies ont eu lieu dans les forêts de Mellagui Louiden, dans la commune d'Aïn Zena, El-Mankouba, dans la commune de Lahnanecha, ainsi que la forêt Gabel Laâlia, à Sedrata, et dans la commune d'Ouled Moumen, a fait savoir la même source.
Au cours de la même période, 18 incendies ont été enregistrés concernant des véhicules et des engins et 26 autres sinistres en zones urbaines, ainsi que 2 cas de noyade entraînant le décès de deux personnes à Oued Mellag (Sedrata).
En outre, la Protection civile de Souk-Ahras a enregistré au cours de l'année dernière 488 accidents de la circulation sur les routes nationales, chemins de wilaya et communal, entraînant le décès de 7 personnes et causant des blessures à 633 personnes, a-t-on conclu.

SKIKDA

Enquête nationale pour 200 pêcheurs de la wilaya

233 pêcheurs activant à travers les ports de pêche de Skikda font l'objet depuis quelques jours d'enquête nationale économique et sociale sur l'activité de la pêche, selon le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Hocine Boussabî.
Le même responsable a précisé à l'APS que cette enquête, lancée par le ministère de tutelle en collaboration avec l'Union européenne (UE) dans le cadre du programme d'appui à la diversification de l'économie en Algérie-pêche et aquaculture (Diveco2) concerne 233 professionnels de la pêche, toutes spécialités confondues activant à travers les 3 ports de pêche (El-Marsa, Collo et Stora).
Des formulaires sont distribués aux pêcheurs comprenant 8 thèmes et 71 questions sur la situation sociale du pêcheur, son niveau d'instruction et de formation, son rendement et l'aspect organisationnel (s'ils sont structurés dans le cadre d'associations), a-t-on détaillé de même source.
L'objectif de cette enquête est de *« préserver le capital aquacole au profit des générations montantes à travers une utilisation rationnelle de la richesse halieutique en sensibilisant les pêcheurs sur l'importance de protéger ce domaine »*, a ajouté le même responsable.
Par ailleurs, le même responsable a indiqué que le secteur local de la pêche a connu en 2017 une augmentation de 2,31% dans la flotte des embarcations avec 12 nouvelles unités mises en service. Le parc aquacole de la wilaya compte 531 unités, dont 192 unités situées dans le port de Marsa, 178 unités au port de Stora et 161 unités au port de Collo, alors que le nombre de bateaux activant est de l'ordre de 371 contre 160 à l'arrêt.

APS

GRANDE-BRETAGNE

Theresa May résiste à la motion de censure

Le chef du Parti travailliste Jeremy Corbyn a déclaré qu'il ne discuterait sur le Brexit avec Theresa May que si elle excluait le Brexit sans un accord avec l'UE, alors que le principal négociateur européen Michel Barnier a déclaré en amont qu'un tel risque n'avait jamais été aussi élevé.

Bien que les députés britanniques aient massivement rejeté l'accord proposé par Theresa May sur le Brexit, la Première ministre a survécu à la motion de censure, ce qui n'est pas étonnant, a déclaré Edgar Morgenroth, professeur d'économie à l'Ecole de Commerce de l'université de Dublin de l'Entreprise (DCU), commentant les dernières évolutions de la vie politique au Royaume-Uni.

"*Je n'en suis pas du tout surpris. Le problème est qu'à l'intérieur du Parti conservateur, celui de Mme May, il y a un groupe de personnes qui ne l'aiment effectivement pas, mais ces personnes n'ont pas suffisamment de voix pour la chasser. […] Par ailleurs, ces mêmes personnes ne veulent pas que le Parti travailliste arrive au pouvoir*", a expliqué l'interlocuteur de l'agence. Et d'ajouter que les possibilités de la Première ministre étaient désormais plutôt limitées, ce qui n'était sans doute pas évident pour tout le monde.

"*Elle pourrait essayer d'arrêter en général le Brexit. C'est possible. Le Royaume-Uni pourrait se retirer unilatéralement du Brexit. […] Elle pourrait aussi repousser le Brexit à plus tard, mais il lui faudrait alors demander à l'UE de prolonger le processus, ce qui est prévu par l'article 50. Cela ne pourrait toutefois se faire que si les 27 pays de l'UE l'acceptaient à l'unanimité*", a poursuivi l'Irlandais.

"*La raison pourrait en être notamment la tenue d'élections générales, ce qu'elle ne veut de toute évidence pas. Ou cela pourrait être l'organisation d'un référendum sur un marché conclu avec l'Union européenne, mais elle ne le veut pas non plus. […] Bref, la résolution du problème ne peut être trouvée qu'à Londres et seulement à Londres*", a souligné M. Morgenroth.

Quant à un second référendum sur le Brexit, l'expert ne croit pas que ce soit la meilleure solution au problème actuel.

"*Les sondages montrent en effet un certain mouvement dans l'opinion en faveur de "rester dans l'UE, mais le vote en ce sens ne serait pas écrasant*", a-t-il estimé.

Évoquant un Brexit "*dur*" auquel la France se prépare, selon les médias, l'économiste a relevé que le Brexit sans un accord est encore pire que le Brexit "*dur*".

"*Le Brexit dur est une possibilité avec un accord sur la sortie, mais sans un marché commercial. Ce dont nous discutons à présent est un Brexit très dur où il n'y a ni accord sur la sortie, ni accord commercial, ce qui nous laissera avec une multitude de problèmes. Somme toute, les pays, surtout ceux qui ont des frontières avec le Royaume-Uni, et l'Irlande est le seul pays ayant avec ce dernier une frontière terrestre, mais la France, la Belgique et les Pays-Bas n'en sont séparés que par la mer, devront élaborer des plans d'action pour des situations d'urgence*", a-t-il noté.

SYRIE

6 civils tués dans des frappes de la coalition anti-EI

Au moins six civils, dont quatre enfants, et dix combattants du groupe Etat islamique (EI) ont été tués vendredi soir par des frappes de la coalition internationale antijihadiste visant l'ultime poche de l'EI dans l'est de la Syrie, selon une ONG.

"*Les frappes qui ont visé des bâtiments résidentiels dans la localité de Baghouz, dans la province de Deir ez-Zor, ont tué dix combattants de l'EI et six civils, dont quatre enfants*", a indiqué samedi à l'AFP le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane. Ces frappes ont eu lieu trois jours après un attentat mercredi à Minbej (nord) revendiqué par l'EI, et ayant tué 19 personnes, dont quatre Américains.

Emmenée par Washington, la coalition antijihadistes était injoignable dans l'immédiat pour commenter les frappes de vendredi soir. Elle a jusqu'à présent toujours nié viser des civils. "*Les bombardements se poursuivent et se sont intensifiés depuis l'attentat à Manbij*", ville sous le contrôle des FDS et de la coalition antijihadiste, a affirmé M. Abdel Rahmane.

L'aviation de la coalition intervient en Syrie en soutien aux forces démocratiques syriennes (FDS) dominées par les combattants kurdes, qui mènent au sol une offensive depuis septembre contre la dernière poche de l'EI dans l'est du pays, non loin de la frontière irakienne.

MADAGASCAR

Passation du pouvoir entre Andry Rajoelina et Hery Rajaonarimampianina

Il y a 5 ans, c'est Andry Rajoelina qui passait le pouvoir à Hery Rajaonarimampianina au palais d'Etat d'Iavoloha, hier, ce fut la même scène mais les rôles ont été inversés en présence d'une troisième personne, Rivo Rakotovao, le président par intérim. Une passation de pouvoir très simple. L'ancien président Hery Rajaonarimampianina est le premier arrivé suivi de Rivo Rakotovao puis de Andry Rajoelina. Les trois hommes se sont entretenus à huis clos pendant 15 mn et après Rivo Rakotovao est le premier à sortir. Le nouveau président Andry Rajoelina et son prédécesseur Hery Rajaonarimapianina se sont par la suite entretenus pendant 45 mn toujours à huis clos. L'événement s'est terminé par les signatures. Andry Rajoelina a raccompagné le président sortant Hery Rajaonarimampianina. Ce dernier de dire que cette passation de pouvoir et l'accomplissement et le respect de la constitution.

Agences

ESPAGNE

Iñigo Errejon s'affranchit de Podemos

C'est un tremblement de terre pour la formation de gauche radicale espagnole Podemos. Iñigo Errejon, l'un de ses fondateurs, et jusqu'alors son candidat à la présidence de la région de Madrid, a en effet annoncé son intention de se présenter aux élections régionales de mai pour la plateforme de la maire de la capitale, Manuela Carmena, baptisée "*Mas Madrid*". Cette décision est vécue comme une trahison par son parti, déjà mis à mal dans les sondages. Les dirigeants de Podemos l'ont invité à abandonner son siège au Parlement espagnol et ont annoncé qu'ils présenteront leur propre candidat à la région de Madrid. Pour éviter une rupture, Pablo Iglesias avait offert à Iñigo Errejon de mener la liste de Podemos dans la région capitale. Les négociations piétinaient néanmoins ces derniers jours, M. Errejon n'acceptant pas de se voir dicter sa liste par les organes de direction du parti et imposer une numéro deux provenant du parti néocommuniste de la Gauche unie (IU), allié à Podemos.

Considérant qu'il s'agissait d'une manière de contrôler et de saboter sa candidature, M. Errejon a décidé de s'en affranchir en suivant le modèle de la maire de Madrid.

L'ancienne juge Manuela Carmena, qui s'est toujours présentée comme indépendante de Podemos mais bénéficiant de son soutien, a annoncé ces derniers mois qu'elle ne laisserait pas le parti établir sa liste, comme cela s'était produit lors des élections de 2015, ce qui avait abouti à d'importantes tensions internes durant son mandat.

Préférant s'entourer de personnes de confiance, elle a lancé Mas Madrid comme une plateforme autour de son nom et d'une équipe de fidèles. Malgré les colères provoquées par cette décision, Podemos a décidé de ne pas présenter de candidat contre elle.

KENYA

La femme et le père du kamikaze arrêtés

La police kényane a arrêté la femme et le père d'un homme identifié comme l'auteur de l'attentat-suicide à la bombe dans l'attaque de mardi contre le complexe hôtelier DusitD2 à Nairobi, qui a fait 21 morts, selon une source policière samedi. Le kamikaze, qui était l'un des cinq combattants des shebabs somaliens à avoir mené l'attaque, a été identifié comme Mahir Khalid Riziki, 25 ans, qui a grandi à Mombasa. "*La femme du kamikaze est maintenant sous notre garde. Elle nous aidera à comprendre les derniers instants de son mari et ses déplacements, son histoire au cours des dernières années et ses tout derniers agissements*", a déclaré un haut responsable de la police sous couvert d'anonymat. "*Elle a été arrêtée à Mombasa et emmenée à Nairobi pour de nouveaux interrogatoires*", a-t-il ajouté. Le père du kamikaze a également été arrêté. "*Dans une enquête de cette nature, les membres de la famille de ces personnes sont essentiels parce qu'ils détiennent des informations cruciales*", a déclaré la source policière.

Selon le policier, Mahir Khalid Riziki a été identifié par le biais d'une communication par téléphone portable, et il avait communiqué avec l'un des autres assaillants juste avant de se faire exploser. "*Il a grandi à Mombasa et c'est là qu'il a été recruté par les shebab*", a ajouté le policier selon lequel il avait déjà été impliqué dans des attaques visant les forces de sécurité et s'était déjà rendu en Somalie voisine. Les quatre autres membres du commando ont été tués. L'attaque du complexe DusitD2, dans un quartier de Nairobi, a débuté mardi vers 15h (13h en Belgique) lorsque le kamikaze s'est fait exploser devant la terrasse d'un des restaurants du complexe. Les quatre autres membres du commando ont plus tard été tués par les forces de sécurité.

Les shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont indiqué avoir agi en représailles du transfèrement de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, selon le centre américain de surveillance des sites internet jihadistes SITE.

Agences

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

L'Algérie face aux enjeux géostratégiques et aux tensions socio-économiques 2019-2025

L'Algérie a un répit de trois ans, ne souffrant pas d'une crise financière mais d'une crise de gouvernance. Mais cette crise de gouvernance risque de se transformer en crise financière à l'horizon 2022, si l'on ne change pas de cap, interpellant pas seulement l'économique mais le politique et toute la société, rendant urgente une mobilisation générale, tolérant nos différences, pour faire face aux nombreux défis géostratégiques et socio-économiques.

L'Algérie face aux enjeux géostratégiques et aux tensions socio-économiques 2019-2025

L'Algérie a un répit de trois ans, ne souffrant pas d'une crise financière mais d'une crise de gouvernance. Mais cette crise de gouvernance risque de se transformer en crise financière à l'horizon 2022, si l'on ne change pas de cap, interpellant pas seulement l'économique mais le politique et toute la société, rendant urgente une mobilisation générale, tolérant nos différences, pour faire face aux nombreux défis géostratégiques et socio-économiques.

PAR DR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

1.-Différencier État pérenne et régime transitoire

L'État est un territoire avec une population et un gouvernement établi et la mondialisation est un processus d'ouverture des économies à l'échelle mondiale qui s'accélère avec la modernisation des transports et des moyens de communication et qui consiste en la multiplication des échanges. En ce XXIe siècle, pour le cas algérien, il ne faut pas se tromper de cibles et être utopique, sa construction doit tenir compte des réalités de ce monde dont la nature a profondément changé : un exemple la politique monétaire qui était dévolu à l'État en Europe est menée par la commission de Bruxelles posant la problématique du nouveau mode de gouvernance étant dans le cadre de l'interdépendance et, donc, l'adaptation de tout un Etat à la mondialisation. Comme le note justement le professeur Pierre-Noël Giraud de l'Ecole des mines de Paris, expliquant comment les trois globalisations entreprises, capitaux et information au sens large débouchent sur une compétition générale entre les hommes, les pays, les firmes. Cette ouverture crée d'immenses inégalités, notamment entre les individus (compétitifs et les protégés) rendant urgent de *« repousser en permanence les limites de la sphère de la marchandise au profit de la sphère publique au profit, donc, d'un certain nombre de droits et de biens collectifs…»* La gouvernance mondiale paraissant à la fois nécessaire et impossible, proposant non pas de créer de nouvelles institutions formelles, mais plutôt *« un grand marchandage planétaire où l'on discute à la fois de commerce, de droits de propriété, de finance, de migrations, de lutte contre la pauvreté, d'environnement »*. Le régime politique désigne l'organisation des pouvoirs et leur exercice au sein d'une entité politique donnée. Ce terme renvoie, donc, à la forme institutionnelle du pouvoir mais aussi à la pratique découlant de cette forme institutionnelle. Il dépasse l'étude constitutionnelle (qui analyse les structures formelles d'un État) mais n'est pas non plus à confondre avec l'étude des systèmes politiques (qui est le mode d'organisation d'un Etat). L'exercice du pouvoir est très important, car tout en ayant la même forme institutionnelle, des régimes politiques peuvent se distinguer en fonction de la pratique de l'exercice du pouvoir. Nous avons des régimes totalitaires, et des régimes dits démocratiques, la démocratie étant historiquement datée tenant compte des anthropologiques culturelles comme l'a démontré brillamment Amara Sen prix Nobel de sciences économiques présidentiels, semi-présidentiels et des régimes parlementaires, ce dernier étant est un régime politique fondé sur une séparation souple des pouvoirs, contrairement au régime présidentiel où la séparation est stricte. Dans le régime parlementaire, le gouvernement qui incarne le pouvoir exécutif, peut être renversé par le parlement devant lequel il est politiquement responsable. Les membres du gouvernement ne sont pas élus, mais sont issus de la majorité parlementaire à laquelle ils doivent leur pouvoir. Le pouvoir de renversement peut être réciproque lorsque l'exécutif (le chef de l'État) dispose de la faculté de révoquer le Parlement (pouvoir de dissolution). Si le gouvernement est responsable à la fois devant le Parlement et devant le chef de l'État, le régime parlementaire est dit "dualiste". La différenciation Etat-régime politique est issue de l'analyse de Marx dans le *18 Brumaire* de Louis Bonaparte qui montre que le régime politique incarnant l'Etat à un moment donné peut se constituer contre la bourgeoisie et s'appuyer sur la classe moyenne. La bourgeoisie délègue ses pouvoirs politiques pour conserver l'essentiel : les rapports de production capitalistes. Ainsi, et Marx en fait une brillante démonstration le régime politique apparait au-dessus des classes alors que la nature de l'Etat reste capitaliste. C'est une la définition abstraite de l'Etat, pour appréhender le régime politique qui représente la forme de l'existence de l'Etat. Il s'agit, donc, de deux niveaux d'abstraction différents, mais qui ne se conçoivent pas l'un sans l'autre, la politique étatique qui correspondant aux nécessités de l'accumulation du capital et de sa valorisation. Pour apparaître légitime, un gouvernement doit satisfaire quelques revendications de la société, être perçu comme le garant des acquis, par l'intermédiaire de lois et, donc, du développement du droit.

2.- Avoir une vision stratégique de l'Algérie 2019-2020-2030 ?

L'Algérie a deux choix face aux enjeux et mutations géostratégiques, soit approfondir les réformes structurelles, renvoyant à la volonté politique, ou aller vers la régression. Comme je l'ai démontré dans un ouvrage parue à l'Office des publications universitaires (Opu Alger 1983) *Valeur, prix et croissance économique*, en référence à la théorie de la thermodynamique le monde est en perpétuel mouvement. Même la pierre et notre univers (avec le réchauffement climatique influences géostratégiques sur la cartographie géographique mondiale) que l'on croit inerte se décompose lentement à travers les décennies et les siècles. La société n'échappe pas à cette règle ou les mouvements culturels (qui seront prépondérants entre 2020-2030-2040), économiques, sociaux, politiques avec des acteurs n'ayant pas toujours les mêmes objectifs, engendrent des transformations soit positive sou négatives. Le temps ne se rattrape jamais en économie que l'on peut définir comme la maîtrise et le gain du temps. La situation statique, certains parleront faussement de statu-quo, n'existant pas le monde étant en perpétuel mouvement. Cependant, il ne faut avoir ni une vision d'autosatisfaction contraire à la réalité ni une vision de sinistrose : beaucoup de réalisations, mais des insuffisances qu'il s'agit impérativement de corriger. Un programme de gouvernement ne saurait être une compilation de rapports de départements ministériels ni un rapport de conjoncture. Il doit impérativement, s'il veut être crédible et opératoire, s'insérer tant dans le cadre d'une vision stratégique de la transformation du monde (politique, diplomatique militaire, économique) que des transformations internes sociales et économiques et ce, pour donner une visibilité aux investisseurs et redonner confiance en l'avenir de l'Algérie à la population. Il existe un théorème universel en sciences politiques : 20 % d'actions bien ciblées ont un impact de 80 % sur la société et 80 % d'actions désordonnées que l'on voile par de l'activisme ont un impact seulement de 20 % avec des surcoûts croissants. Sur le plan méthodologique, tout programme forcément porté par des forces sociales, économiques et politiques avec un soubassement culturel, devra, donc partir du général au particulier. Et c'est seulement à partir de là que doivent être mis en place les politiques sectorielles que l'on veut impulser dans le cadre des avantages comparatifs mondiaux en termes de coût-qualité. A ce niveau doit être quantifié, avec réalisme, avec un calendrier daté précis, les restes à réaliser, les objectifs des réalisations nouvelles en termes physiques et le mode de financement. Le tout doit reposer sur des tests de cohérence entre l'international, le national et les microdécisions pour éviter des erreurs qui peuvent se chiffrer en milliards de dollars. Comme j'ai eu souvent à le souligner sans réformes structurelles profondes, supposant un minimum de consensus social, ne signifiant pas unanimisme signe de la décadence de toute société et la moralisation de ceux qui dirigent la Cité, du fait de la baisse drastique du cours des hydrocarbures, ayant des incidences négatives sur le niveau des réserves de change, un discours de vérité s'impose. L'Algérie face aux mutations géostratégiques mondiales doit **premièrement** s'adapter tant sur le plan diplomatique, sécuritaire qu'économique. **Deuxièmement**, investir dans les institutions démocratiques et le savoir fondement du développement. **Troisièmement,** lever toutes les contraintes à l'investissement productif, bureaucratie, système financier, système socio-éducatif et le foncier en tenant compte de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur le digital et l'intelligence artificielle, loin des schémas périmés des années 1970/1980. **Quatrièmement,** mette en place la transition énergétique fondée sur un nouveau modèle de consommation énergétique, posant la problématique des subventions qui doivent être ciblées. **Cinquièmement,** favoriser les liens dialectiques entre justice sociale, garante de la cohésion sociale, et efficacité économique. **Sixièmement** favoriser le dialogue économique et social, fondement de la bonne gouvernance et de la réussite des réformes. Car une croissance durable passe par l'investissement productif au sein de sous segments de filières internationalisées en perpétuelle mutations, et par une plus grande efficacité des dépenses publiques en ayant une vision à moyen terme et long terme de la maîtrise des dépenses. Le cadrage pluriannuel des finances publiques constitue un instrument essentiel pour la mise en œuvre d'une politique de maîtrise des dépenses publiques et de procéder à une évaluation approfondie de l'efficacité des dépenses fiscales et sociales dont le montant dépasse un certain seuil.

3.- La bonne gouvernance, condition d'atténuation des tensions sociales

En attendant qu'un véritable processus démocratique se déclenche fonction des rapports de forces et de la dynamisation de la société, seule solution à terme pour le pays, en ce mois de janvier 2019, après plusieurs décennies d'indépendance politique, deux institutions garantissent la sécurité du pays : Sonatrach et l'ANP/Forces de sécurité. D'une part, l'ANP et toutes les forces de sécurité sont la seule force organisée devant se limiter à ses fonctions constitutionnelles, les partis dans leur immense majorité et la société civile atomisés, déconnectés des réalités sociales et mondiales, ont de moins en moins d'impacts sur la mobilisation citoyenne. dautre part, sur le plan économique, la rente des hydrocarbures, l'Algérie c'est Sonatrach et Sonatrach c'est l'Algérie procurant toujours plus de 98 % directement et indirectement des recettes en devises du pays. Ces recettes influent sur le taux de croissance via la dépense publique et, donc, sur le niveau de l'emploi, le taux d'inflation, les réserves de change et du fait quen ce XXe siècle le véritable pouvoir mondial étant économique sur l'impact de l'Algérie sur la scène internationale. Il n'est plus permis aujourdhui de faire l'impasse sur le rôle que des acteurs résidents, mus puissamment par des intérêts organiquement liés à la distribution de la rente, qui ont pu à un moment où à un autre peser dans un sens franchement défavorable aux réformes politiques et économiques. De même qu'il n'est plus possible, du point de vue de l'analyse aussi, d'occulter le rôle que d'autres acteurs, externes ceux-là, ont pu jouer dans un sens tout aussi défavorable, motivés qu'ils étaient, eux aussi, par la défense d'intérêts de groupes ou de personnes que la poursuite d'un commerce hautement lucratif rendait allergiques à toute velléité de changement et de réformes. des acteurs internes aussi bien que des acteurs externes ont agi clairement dans le sens contraire, encourageant et défendant, par des moyens divers, la mise en suvre de réformes dont la nécessité n'échappe à personne. comme il n'est plus permis dignorer la nécessaire adaptation de l'Algérie face aux nouvelles mutations mondiales, dont son devenir est dans l'espace euro-méditerranéen et africain expliquant mon initiative avec le professeur camille sari où nous avons coordonné un ouvrage collectif avec la participation de 36 experts de différentes spécialités algériens, marocains, tunisiens, libyens et européens paru aux editions Harmattan à Paris 2015 (2 tomes 1.050 pages). Il est admis par les observateurs impartiaux que l'Algérie, contrairement aux discours pessimistes démobilisateurs, connaissant certes une situation difficile, ne traverse pas une crise financière mais une crise de gouvernance, risquant, si l'on n'y prend pas garde, de se transformer en crise financière horizon 2022 avec des incidences économiques, sociales, politiques et géostratégiques. les différents mouvements sociaux que connaît l'Algérie actuellement reflètent une dynamique sociale normale que connaissent maints pays. Il s'agit d'imaginer de nouvelles méthodes de gestion sociales loin des schémas périmés du passé, responsabilité du gouvernement, afin déviter l affrontement direct citoyens-forces de sécurité qui rompt la confiance envers l'Etat. il ne suffit pas de gérer la problématique des conflits sociaux par décrets, mais de changer le modèle de gouvernance ne pouvant plus réaliser une politique économique et sociale copiée sur les schémas des années 70. tout cela renvoie à l'efficacité et à la transparence des institutions qui doivent coller à la nouvelle réalité économique et sociale. aussi, il faut éviter cette vision de sinistrose ou des déclarations de certains responsables avec des contradictions souvent de ministres, ignorant tant les profondes mutations sociales internes que les mécanises monétaires avec des télescopages contradictoires de discours de certains ministres chaque ministre devant se cantonner dans ses prérogatives selon l'adage *« chacun son métier et les vaches seront bien gardés »*. comme on ne gouverne pas par la peur, vision bureaucratique du passé mais par le dialogue productif. A court terme, contrairement à certaines supputations, j'écarte une implosion sociale du moins pendant ces deux prochaines années, sous réserve de revoir le mode de gestions sociale, rendant urgent une stratégie de développement fiable dès maintenant, (gouverner c'est prévoir) et ce pour cinq raisons principales. **Premièrement,** l'Algérie n'est pas dans la situation de 1986, où les réserves de changes étaient presque inexistantes avec un endettement qui commençait à devenir pesant. avec les réserves actuelles (77/78 milliards de dollars fin 2018) et une dette extérieure faible, avec le risque de son épuisement fin 2022, (12 milliards de dollars selon le FMI), ces réserves de changes, richesses virtuelles quil s agit de transformer en richesses réelles, si elles sont bien utilisées, peuvent servir de tampon social. **Deuxièmement,** vu la crise du logement, le regroupement de la cellule familiale concerne une grande fraction de la population et les charges sont payées grâce au revenu familial global (même marmite, paiement des charges). mais il faut faire attention : résoudre la crise du logement sans relancer la machine économique prépare à terme l'explosion sociale. comment voulez-vous qu'un ménage vivant seul avec moins de 50.000 dinars/mois net puisse subvenir à ses besoins ? **Troisièmement,** grâce à leur travail, mais également aux mesures populistes, bon nombre de bas revenus ont bénéficié de logements sociaux presque gratuits, pénalisant les couches moyennes honnêtes qui ont mis des décennies de travail pour se permettre un logement décent, permettant aux familles algériennes une accumulation sous différentes formes. Cependant, il suffit de visiter les endroits officiels de vente de bijoux pour voir qu'il y a *« déthésaurisation »* et que cette épargne est, malheureusement, en train d'être dépensée face à la détérioration de leur pouvoir d'achat. cela peut tenir encore deux à trois ans. A la fin de cette période tout peut arriver. **Quatrièmement,** l'Etat, malgré des tensions budgétaires qui iront en s'accroîssant, les dispositions de la loi de finances 2018, continuent à subventionner les principaux produits de première nécessité. en revanche, à terme il s'agira de cibler les subventions qui, généralisées, sont insoutenables pour le budget. **Cinquièmement,** la sphère informelle, produit de la bureaucratie, des dysfonctionnements des appareils de l'Etat, du manque de visibilité de la politique socio-économique (gouvernance locale et centrale) contrôlant plus de 50 % du produit intérieur brut (PIB) hors sonatrach, contrôlant 65 % des produits de première nécessité et employant plus du tiers de la population active joue le rôle de tampon social.

●●●

●●●

4.- De l'Etat de "soutien" à l'Etat de Droit

Pour l'Algérie, la gestion volontariste depuis l'indépendance, les enjeux de pouvoir internes, la crise économique, sociale et culturelle et, enfin les contraintes externes de plus en plus pesantes ont abouti à des changements, menés parfois à la hussarde, qui ont révélé une réalité bien amère : l'absence dramatique d'une véritable stratégie nationale d'adaptation à ce phénomène total et inexorable qu'est la mondialisation. La conjonction de facteurs endogènes et exogènes et l'intervention massive – parfois directe et par moment insidieuse – d'acteurs internes et externes- a abouti à une transition qui se traîne en longueur depuis des décennies et non pas seulement pour la période actuelle. La réussite des réformes institutionnelles et l'optimalisation de la dépense publique impliquent plus de décentralisation à ne pas confondre avec l'avatar néfaste du régionalisme et de la déconcentration qui renforce la bureaucratisation ainsi que de nouvelles formes de protection sociale. La vision centralisatrice jacobine annihile les créativités et la régionalisation économique est une voie salutaire pour bon nombre de pays évitant l'autoritarisme d'en haut de peu d'efficacité tant économique que sociale impliquant des institutions appropriées. Les réformes fondement de la transition socio-économique renvoient à la refondation de Etat qui implique de saisir les tendances réelles de la société algérienne face tant aux mutations internes que mondiales. Les exigences d'un Etat fort de sa droiture et de son droit, si elles constituent un outil vital pour la cohésion nationale et le destin de la nation, ne doivent pas occulter les besoins d'autonomie de pouvoirs locaux qui doivent être restructurés en fonction de leur histoire anthropologique et non en fonction des nécessités électoralistes ou clientélistes. La cohésion de ces espaces et leur implication dans la gestion de leurs intérêts et de leurs territorialités respectives enclencherait alors une dynamique de complétions positives et rendront la maîtrise des groupes plus faciles pour la centralité politique nationale. Le passage de l'Etat de *« soutien »* à l'Etat de justice est de mon point de vue un pari politique majeur, car il implique tout simplement un nouveau contrat social et un nouveau contrat politique entre la Nation et l'Etat. Car les réformes en profondeur du fonctionnement de la société algérienne et non des replâtrages organisationnels, impliquant d'analyser avec lucidité les relations dialectiques réformes et les segments de la production de la rente (Sonatrach) et celui de sa redistribution (système financier), bouleversent des intérêts, les gagnants de demain n'étant pas forcément ceux d'aujourd'hui. Lorsque la valeur de la rente des hydrocarbures s'accroit, paradoxalement les réformes sont freinées et l'on assiste à une redistribution passive de la rente pour une paix sociale éphémère avec l'extension de la corruption et une concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière. Ce couple contradictoire des forces politiques, économiques sociales défendant la rente ou les réformes explique l'instabilité juridique et le manque de cohérence et de visibilité dans la réforme globale. L'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétence, de loyauté et d'innovation sont réinstaurés comme passerelles de la réussite et de promotion sociale. La compétence n'est nullement synonyme de postes dans la hiérarchie informelle, ni un positionnement dans la perception d'une rente. Et la compétence n'est pas un diplôme uniquement mais une conscience et une substance qui nourrissent les institutions et construisent les bases du savoir afin d'avoir un impact réel sur la dynamique sociale globale afin de réaliser les aspirations d'une Algérie arrimée à la modernité tout en préservant son authenticité. D'où l'importance de la la refondation de l'Etat qui ne saurait se limiter à une réorganisation technique de l'autorité et des pouvoirs, étant une question d'intelligence et de légitimité réelle et non fictive. Cela implique des réaménagements dans l'organisation du pouvoir devant poser la problématique stratégique du futur rôle de l'Etat largement influencé par les effets de la mondialisation dans le développement économique et social notamment à travers une réelle décentralisation. Il s'agit de mettre en place une bonne gouvernance condition d'un développement multidimensionnel et d'atténuation des tensions sociales car il est important de cerner le concept de gouvernance en vogue actuellement devant nécessairement faire le pont entre la micro- gouvernance et de macro-gouvernance. Il existe des liens dialectiques entre la gouvernance politique centrale, locale et la gouvernance d'entreprise. D'où l'importance d'une redéfinition du nouveau rôle de l'Etat dans le développement économique et social et d'une manière claire donc les relations entre l'Etat et le marché dans la mondialisation ayant changé ses missions, qui doivent procéder d'une démarche pragmatique par une définition des règles incitatives ; la production d'une culture politique participative, centre d'élaboration et de diffusion de la culture et de l'idéologie de la résistance au changement et à la modernisation du pays; la révision du foncier dans l'agriculture et une nouvelle politique de gestion de l'eau, cette or bleu qui risque de faire l'objet de guerres fratricides durant le XXIe siècle et concernant d'ailleurs tous les continents mais particulièrement l'Afrique (le cas des eaux du Nil qui traversent plusieurs territoires pour l'Afrique est à méditer) ; la réforme du système financier qui est un préalable essentiel à la relance de l'investissement public, privé national et étranger, les banques publiques et privées étant au cœur d'importants enjeux de pouvoir entre les partisans de l'ouverture et ceux de préservation des intérêts de la rente. La réforme du système financier est considérée, à juste titre, comme l'indice le plus probant de la volonté politique des Etats d'ouvrir ou non l'économie nationale à la libre entreprise.

5.- Aller vers une réelle décentralisation et une débureaucratisation

Le développement futur de l'Algérie devra reposer sur l'initiative locale, car toute action centralisatrice est vouée à l'échec sans implication des acteurs locaux. Il s'agira de revoir la fiscalité locale avec un système de péréquation entre les régions riches et les régions pauvres : objectif promouvoir une gestion budgétaire performante des collectivités territoriales et établir et rendre publics des coûts standards moyens, par type de collectivités locales et par fonction, pour mettre en évidence les gaspillages. Dans le cadre de ces réformes locales, l'on devrait privilégier l'autonomie budgétaire plutôt que l'autonomie fiscale pour inciter les électeurs à mieux contrôler les dépenses des collectivités locales. Cellule de base par excellence, la commune algérienne est régie par des textes qui ne sont plus d'actualité, autrement dit frappés de caducité. La commune devra, donc, assurer sa mutation profonde pour devenir un espace de convivialité qui intègre dans sa démarche l'action citoyenne du mouvement associatif. Cellule de base par excellence, la wilaya et la commune algérienne sont actuellement régies par des textes qui ne sont plus d'actualité, autrement frappés de caducité d'où l'urgence de leurs révisions. Après la "*commune providence*" du tout Etat, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la recherche de toutes formes de synergie et à l'ingénierie territoriale. C'est dans ce contexte que la commune doit apparaître comme un élément fédérateur de toutes les initiatives qui participent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la valorisation et au marketing d'un espace. C'est à la commune que reviendra ainsi la charge de promouvoir son espace pour l'accueil des entreprises et de l'investissement. La commune doit se préparer à une mutation radicale devant faire passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités entreprises responsables de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire. C'est pourquoi la fonction de wali, dont le rôle essentiel est celui d'animation et de coordination des communes, ne doit plus répondre aux critères actuels où l'administratif prime mais à des hommes managers d'un niveau intellectuel élevé et d'une haute moralité si l'on veut éviter une bureaucratisation locale plus néfaste que la centrale. Pour répondre à cet enjeu majeur, on doit miser sur la valorisation du territoire et l'organisation du développement autour d'espaces équilibrés et solidaires (écopôles qui regrouperaient Le deuxième axe est une lutte contre la bureaucratie qui engendre la corruption et réorganiser les corps de l'Etat. La sphère informelle qui contrôle une part importante de la masse monétaire en circulation et des segments de marché des produits de première nécessité y compris le textile/cuir est le produit de la bureaucratie et des dysfonctionnements des différents appareils de l'Etat. Il s'agit de l'intégrer par des mécanismes économiques en lui redonnant confiance au moyen de la délivrance des titres de propriété et non par des mesures administratives qui produisent des effets pervers. Les redondances et chevauchements de compétences entre les divers échelons territoriaux créent à la fois un éclatement de la responsabilité, la paralysie de la décision et la déroute de l'administré. Les régions doivent être renforcées significativement dans leurs compétences (développement économique, formation professionnelle). Dans ces domaines, une action concentrée et un pilotage unique sont gages d'efficacité. Les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales doivent être accompagnés d'un abandon effectif de la mission correspondante par les services de l'Etat et du redéploiement de l'intégralité des agents de l'État concernés, pour éviter les doublons entre les actions de l'Etat et des collectivités territoriales. Dans le cadre de la réforme des grands corps de l'Etat, les grands corps d'inspection – économique, financier et technique doivent être regroupés selon des lignes de métiers correspondant aux exigences de l'économie moderne : finances, énergie, infrastructures numériques, santé, etc. Ils doivent être composés de fonctionnaires choisis par concours après plusieurs années d'exercice dans la fonction d'administrateur dans le même secteur. L'Etat devra ainsi concentrer au niveau régional l'essentiel de ses cadres décentralisés et supprimer autant que possible progressivement les institutions intermédiaires, étant souhaitable de limiter le nombre de ministères et le nombre de compétences partagées entre ministres afin de réduire les procédures inutiles. En effet, le volume des textes applicables a plus que doublé et la majorité d'entre eux au moins n'étant pas appliqués. Face à cette accumulation, le Parlement n'est pas armé pour exercer son contrôle. Dans ce cadre, je préconise de publier immédiatement les décrets d'application, dont le projet aura été soumis, en même temps que le projet de loi au parlement pour gagner du temps. Créer, sur le modèle du *« Committee for better regulation britannique »*, un Comité pour une meilleure gouvernance chargé de faire chaque trimestre des propositions publiques sur les simplifications administratives et législatives opportunes. Ce Comité proposera des suppressions de dispositions législatives ou réglementaires devenues obsolètes, composé aux trois quarts de représentants de la société civile, il sera placé directement auprès du président de la République et du Premier ministre. Ces derniers devront répondre dans un délai d'un mois sur la suite à donner aux suggestions de simplification qui leur sont présentées. Comme procédure d'allègement, je propose de réorganiser les structures politico-administratives pour simplifier et réduire les coûts, exiger des services de l'Etat qu'ils répondent systématiquement, rapidement et de manière formelle à toute question de droit posée par un citoyen ou une entreprise dans un délai ne dépassant pas un mois. Comme il s'agira de généraliser l'e-administration qui joue un rôle bien plus général sur le climat général des affaires, sur les coûts administratifs supportés par les entreprises et les particuliers ainsi que sur l'amélioration de la qualité et de la valeur ajoutée des services. Enfin il s'agira de dépénaliser l'acte de gestion et moderniser la gestion des projets en reconnaissant aux chefs de projet un statut qui transcende les clivages administratifs et fasse reconnaître l'importante part de risque d'une telle fonction.

6.-Pour une mobilisation générale et des réformes structurelles, un impératif stratégique de sécurité nationale

L'Algérie ne saurait vivre en vase clos devant tenir compte de la transformation du monde. Après les impacts mitigés de l'Accord de Barcelone et de l'Union pour la Méditerranée (UPM), une importante rencontre aura lieu le 24 juin en France afin de dynamiser la coopération au niveau des deux rives de la Méditerranée occidentale des 5+5 à travers l'action de la société civile. Suite à ma désignation par Son Excellence M. le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, que je remercie pour la confiance qu'il m'a témoignée, je présiderai la délégation algérienne composée de 10 ONG et le groupe des 5+5 concernant la transition énergétique au niveau de cet espace, commission importante dévolue à l'Algérie. La Constitution d'espaces régionaux économiques faibles est une étape d'adaptation structurelle au sein de l'économie mondialisée avec pour objectif de favoriser la démocratie politique, une économie de marché concurrentielle humanisée —les débats contradictoires d'idées par des actions sociales et culturelles pour combattre l'extrémisme et le racisme. Le recentrage sur la Méditerranée occidentale s'accompagne de la prise de conscience que les riverains de ce bassin partagent des intérêts communs majeurs, notamment dans le champ économique, mais également sécuritaire afin d'établir une *« association renforcée »* entre les riverains de la Méditerranée occidentale, l'objectif étant *« résolument politique »* pour éviter une fracture Nord-Sud porteuse de toutes les dérives et de tous les extrémismes pouvant entraîner des déséquilibres majeurs. À titre d'exemple, les flux migratoires vers le Nord dépendent à l'évidence en grande partie du (sous-)développement des régions défavorisées de la rive sud de la Méditerranée et au lieu de nourrir le malentendu autour de l'idée d'une *« union »* des deux rives, serait-il plus judicieux de conclure un pacte de coopération et de solidarité limité aux Etats des deux rives de la Méditerranée occidentale, un pacte fondé sur des valeurs et principes communs, un pacte motivé par un objectif de solidarité et de développement, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Pour relever les nombreux défis , s'impose une action au niveau interne : l'Algérie sera ce que els algériens voudront qu' elle soit. Espérons, comme je l'ai suggéré déjà en 2016 lorsque j'ai été invité comme personnalité nationale au moment de la révision de constitution, un large front social tolérant les différences, personne n'ayant le monopole du nationalisme, une grande conférence nationale pour tracer les perspectives futures de l'Algérie. Je me félicite que cette proposition ait été retenue par la suite tant par les partis du pouvoir que de l'opposition. Mais pour éviter les susceptibilités et les guerres de leadership de certains partis, au détriment de l'intérêt général, cette conférence, souhaitable après l'élection présidentielle, devrait être chapeauté par un collège restreint de sages *« indépendants »* au sein d'une institution neutre. Car le défi de l'Algérie est l'alternance démocratique et une économie de marché concurrentielle à finalité sociale tenant compte de notre authenticité, afin d'arriver à une économie diversifiée hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales avec l'avènement de la quatrième révolution économique mondiale 2020-2030 qui risque de provoquer d'importants bouleversements géostratégiques qui auront un impact sécuritaire, politique, économique, culturel et social sur le devenir de l'Algérie. Nous devons impérativement privilégier uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie, il n'est jamais trop tard pour bien faire, devant éviter la sinistrose mais également l'autosatisfaction démagogique destructrice, l'Algérie possédant toutes les potentialités de sortie de crise, sous réserve d'une réelle volonté politique de profondes réformes structurelles. Pour cela, les réformes en profondeur du fonctionnement de la société algérienne et non des replâtrages organisationnels, implique une mobilisation générale de la société, ne signifiant pas unanimisme signe de la décadence de toue société, devant tolérer nos différences. Cela implique également d'analyser avec lucidité les relations dialectiques réformes et les segments de la production de la rente (Sonatrach) et celui de sa redistribution (système financier), bouleversent des intérêts, les gagnants de demain n'étant pas forcément ceux d'aujourd'hui. Les décennies qui ont marqué la vie politique et économique de bon nombre de pays du tiers monde, qui malgré des ressources naturelles considérables n'arrivent pas à asseoir une économie diversifiée dans le cadre des valeurs internationales, dont l'Algérie, me réconfortent aujourd'hui dans ma conviction, qui consiste à dire que le développement n'est pas une affaire de quincaillerie industrielle, de signes monétaires, tant par l'importance des réserves de change, ou de dépenses monétaires, sans se soucier de la bonne gestion –dépenser sans compter– et de la démocratisation. L'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétence, de loyauté et d'innovation sont réinstaurés comme passerelles de la réussite et de promotion sociale. Ne trompons pas de cibles, pour paraphraser le langage militaire. L'on devra différencier stratégie et tactique en ce monde turbulent et instable supposant des stratégies d'adaptation tant internes que géostratégiques avec la quatrième révolution mondiale économique qui s'annonce entre 2020 et 2030. L'Algérie n'a pas d'autres choix que d'accélérer les réformes structurelles, microéconomiques et institutionnelles, condition de la stabilité macroéconomique, sociale et politique, si elle ne veut pas épuiser ses réserves de change courant 2022, et donc rétablir comme symbole de la réussite le travail et l'intelligence, posant la problématique des liens dialectiques entre moralité et développement. L'Algérie pays pivot au sein de la région, à fortes potentialités, sous réserve d'une nouvelle gouvernance et de la correction de la trajectoire socio-économique a les possibilités d'éviter le retour au FMI horizon 2022, ce qu'aucun patriote ne souhaite.

"REVITALISATION DE LA CASBAH"

Jean Nouvel, "étonné" par la controverse, rappelle son parcours

La désignation de l'architecte français en décembre 2018 à la tête d'un projet de rénovation de La Casbah a suscité la colère, tant chez les architectes, qui se sont "indignés", que chez les citoyens, historiens et journalistes, algériens et étrangers, notamment français.

Jean Nouvel sort finalement de son silence. L'architecte français, désigné par la wilaya d'Alger pour *"revitaliser"* La Casbah à la charge de la Région Ile-de-France, a répondu à la lettre signée par plus de 400 personnes, principalement des architectes, urbanistes et des universitaires. Un de ces signataires a annoncé sur MediaPart avoir reçu une réponse de la part de l'architecte français, dont la désignation a suscité une vive polémique en Algérie et ailleurs.

Jean Nouvel a affirmé dans sa lettre que la majorité des signataires *"ne (le) connaissent pas"*, se permettant de rappeler sommairement son *"curriculum-vitae"*.

La désignation de l'architecte français en décembre 2018 à la tête d'un projet de rénovation de La Casbah a suscité la colère, tant chez les architectes, qui se sont *"indignés"*, que chez les citoyens, historiens et journalistes, algériens et étrangers, notamment français.

Plus de 400 personnes, algériennes et françaises, ont écrit une lettre ouverte à Jean Nouvel, lui demandant de se retirer du projet.

La controverse avait même poussé la la wilaya d'Alger à réagir, livrant des précisions à propos de la convention tripartite signée avec le Conseil régional d'Ile-de-France et les Ateliers Jean Nouvel.

Quelques semaines plus tard, c'est au tour de Jean Nouvel de réagir via une lettre, adressée aux 400 signatures de la lettre ouverte lui demandant de se retirer.

"Un curriculum-vitae sommaire"

L'architecte français a tout de go affirmé que la majorité des signataires de la lettre ouverte *"ne (le) le connaissent pas". "(Ils) m'imaginent comme un autre, tant les suspicions sont nombreuses : colonialiste ? Affairiste ? Gentrificateur ? Incompétent ? Prédateur ? Étranger ? Profiteur ? Amnésique ?"*, s'interroge-t-il.

Jean Nouvel, *"à la lumière des lettres"* qui lui ont été adressées et des tweets publiés à son sujet, s'est ainsi permis de rappeler qui est-il. *"Ce n'est pas un autoportrait. Simplement, c'est un curriculum-vitae sommaire et orienté sur la situation présente."*

Après avoir rajouté être *"un homme de convictions et d'engagements"*, l'architecte a retracé son parcours de 50 ans, depuis les années 1960 à maintenant, pour expliquer son étonnement de *"lire que tant de professionnels de la profession soient contrariés du choix d'un architecte comme (lui) pour réfléchir sur une thématique de même ordre pour la ville d'Alger". "Dans les années 1960, admis à l'Ecole des Beaux-Arts en section architecture, j'ai été choqué par l'idéologie dominante qui marquait tous les projets : le style international, le même style pour tous les pays, pour toutes les villes, pour tous les climats, toutes les cultures… J'ai été aussi sidéré par le fait que tous les projets se développaient sans localisations, sans terrains, sans contextes"*, a écrit Jean Nouvel.

"J'ai été aussi sidéré par le fait que tous les projets se développaient sans localisations, sans terrains, sans contextes… Aujourd'hui, cette idéologie a triomphé, mais je continue à la combattre. Je suis un engagé (…) la création du mouvement Mars 76 avec des architectes de ma génération pour critiquer l'urbanisme officiel français qui appliquait la même recette pour toutes les villes françaises (…) Après, mon engagement suivant, fut la création du syndicat de l'Architecture contre le corporatisme des architectes pour expliquer que la meilleure façon de défendre les architectes, c'était de défendre l'architecture, le droit à l'architecture. Si les architectes ne font plus d'architecture, leur rôle sociétal est annulé", poursuit-il.

"La différenciation architecture et construction est cruciale. La frontière entre aménagement du territoire et urbanisme-architecture est à établir objectivement. L'aménagement du territoire est une donnée politique et stratégique qui s'impose à tous. L'urbanisme doit être considéré comme de l'architecture à grande échelle. L'organisation de l'espace et le choix des sites constructibles sont des actes architecturaux", a rappelé l'architecte aux signataires de la lettre ouverte, soulignant que si *"les choix et les options sont catastrophiques (…), l'architecture ne peut plus exister. Si l'architecte, les architectes n'ont plus de vision et n'ont plus de pouvoir, c'est dramatique. Pas pour les architectes, ils se reconvertiront. C'est dramatique pour tous les habitants et habitantes, du plus jeune au plus vieux et évidemment pour l'équilibre et le plaisir de vivre tous ensemble".*

"Pour ces raisons aussi mes engagements furent nombreux. Sur la mutation du centre de Paris, du Marais, des Halles, sur les polémiques publiques sur l'évolution parisienne, sur le développement de Seine Rive Gauche, puis sur le Grand Paris où les architectes avaient obtenu l'organisation d'une consultation internationale de dix équipes en 2008 pour, au-delà des schémas directeurs existants, imaginer les nouvelles stratégies de développement métropolitain. Sur tous ces sujets, des alternatives ont fait l'objet d'études urbaines. J'ai pour ma part participé et formalisé des projets sur l'ensemble d'entre eux. Ces études en ont amené d'autres à l'échelle internationale", peut-on lire.

Il a cité des cas de Valence, La Corogne et Barcelone en Espagne, en Allemagne, en Italie, en Suède, en Chine, aux Etats-Unis, au Japon et en Grande-Bretagne, avant de citer ses *"hommages"* à la culture arabe dans ses nombreux projets.

"Toutes les bonnes idées seront les bienvenues"

Jean Nouvel a rajouté que la proposition de la Région Île-de-France de *"mécéner des études urbaines pour Alger et sa Casbah va dans le sens de l'Histoire"*, estimant, en réponse à ceux qui l'ont qualifié de colonialiste, que *"l'heure est au respect mutuel et à l'amitié. Un demi-siècle après, personne n'est responsable des crimes et des erreurs des générations d'alors. J'ai toujours considéré que l'architecture doit être un don, un cadeau, un acte d'amour pour un lieu et ceux qui le vivent".*

"Je vais essayer, avec tous ceux qui s'impliquent avec moi dans cette étude qui débutera mi-janvier de formuler une contribution qui pourrait se développer et évoluer à l'échelle du territoire et du temps urbain", a-t-il promis dans sa lettre, concluant que toutes les bonnes idées sont et seront les bienvenues.

Sa réponse est tout de même *"loin de satisfaire"* les 400 signataires et les *"fait réagir à nouveau à propos des effets persistants du colonialisme et de la légitimité ou non des architectes à intervenir".*

AVANT-PREMIÈRE DU DOCUMENTAIRE *JUBA II* DE MOKRANE AÏT SAÂDA

L'épopée d'un roi bâtisseur

Le film documentaire *Juba II* du réalisateur Mokrane Aït Saâda, qui a été présenté en avant-première samedi à la Cinémathèque de Tizi-Ouzou, retrace l'épopée d'un roi bâtisseur, pacifiste et savant. Ce film de 56 mn, projeté dans la matinée en exclusivité pour l'APS, s'ouvre sur un plan de la mer, la Méditerranée qui sépare et unit à la fois, deux Etats : Rome et la Numidie. Une scène de sac et de ressac qui introduit déjà le spectateur dans le parcours de Juba II entre la Numidie où il est né et régné et Rome où il a été élevé après avoir été enlevé. Mokrane Aït Saâda, également auteur du scénario de ce documentaire-fiction, rappelle brièvement la fin du règne du Juba I en 46 avant J-C après la bataille de Thapsus qu'il mena contre César et l'enlèvement de son fils Juba II alors âgé de 5 ans, arraché des bras des sa mère par de soldats romains pour qu'il soit conduit à Rome comme trophée. Après une enfance dorée à Rome, où il fut éduqué par la sœur de l'empereur Octave, il retraversa la Méditerranée dans l'autre sens pour revenir en Afrique du Nord où il sera intronisé par Rome à l'âge de 25 ans roi de Maurétanie. Juba II choisit Césarée (actuelle Cherchell) comme capitale, choix dicté par sa position géographique sur les bords de la Méditerranée. Une ouverture sur la mer lui permit de développer le commerce avec les pays de la rive nord de la Méditerranée tels la Gaule, l'Italie, l'Espagne et la Grèce.

Tout au long du documentaire, l'historien Abderrahmane Khelifa endosse le personnage de Juba II pour accompagner en off les images dans une sorte de récit autobiographique, entrecoupé par l'intervention de spécialistes qui expliquent certains faits historiques du parcours de ce roi amazigh et son œuvre dont la construction de grands édifices, dont des bâtiments, des théâtres, sa contribution au développement du commerce extérieur, de l'agriculture et des arts et du savoir. L'un des moments forts de ce documentaire est la rencontre (dans deux scènes) entre Takfarinas et Juba II. Le premier demandant au roi de se joindre à lui pour combattre l'occupant romain, le second plaidant en faveur d'une paix avec Rome beaucoup plus puissante militairement. C'est d'ailleurs, les seuls passages de la partie fiction de ce documentaire que le réalisateur a habillé d'un dialogue, "*Pour donner plus de présence et d'intensité à ces deux scènes*", a expliqué M. Aït Saâda.

Juba II a été "*élevé et façonné par Rome qui l'a intronisé roi de Mauritanie. Il ne pouvait, donc, pas, de par sa position, se rebeller contre les Romains. Aussi avait-il les moyens de mener une guerre contre Rome*".

Takfarinas était, par contre, le rebelle qui s'est opposé militairement à la présence des Romains. Les scènes ont été tournées dans un décor reconstituant le bureau de Juba II, dans le Musée des antiquités à Cherchell et à Tiaret, pour une scène montrant Juba II chevauchant pour aller à la rencontre de Takfarinas, a-t-on appris du réalisateur.

Evoquant le manque de moyens financiers qui limite l'ambition du réalisateur, Mokrane Aït Saâda a lancé un appel à tous ceux qui ont les moyens de contribuer à la réalisation de ce genre de films qui nécessitent beaucoup de recherches, des reconstitutions, des costumes et des décors de l'époque et qui coûtent très cher.

"*Jusqu'à présent, nous n'avons que la subvention du ministère de la Culture et très peu d'institutions et de sponsors viennent à notre aide*", a-t-il dit. Les décors et accessoires de ce film en tamazight, sous-titré en français, sont signés Mohand-Saïd Idri et Samir Terki, de l'Ecole des beaux arts d'Azazga, et les costumes sont d'El Boukhari Habbel.

On retrouve l'acteur Dahmane Aidrous dans le rôle de Juba II, Aldjia Belmessaoud dans celui de Séléné et Slimane Grim dans celui de Takfarinas.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Services du Premier Ministre

Agence Spatiale Algérienne

14, Rue Omar Aissaoui El-Hammadia Bouzaréah Alger

Avis d'infructuosité de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°11/DAM/ASAL/2018
NIF : 408021000120073

Conformément aux dispositions de l'article 40 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Spatiale Algérienne informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°11/DAM/ASAL/2018 relatif à l'opération de parachèvement des travaux de réalisation du centre des applications spatiales, publié dans les quotidiens صدى اليوم du 07 novembre 2018 et midi-libre du 10 novembre 2018, et le BOMOP n°1627- semaine du 11 au 17 novembre 2018, que l'appel d'offres en question est déclaré infructueux pour les motifs suivants :

- Offres reçues non-éligibles au sens des dispositions de l'article 4 du cahier des charges.
- Le financement des besoins ne peut être assuré.

Midi Libre n° 3596 - Lundi 21 janvier 2019 - Anep 191 6001 612

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
N.I.F : 099744019084014

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°……/2019

La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Ain Defla, lance un AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour l'acquisition et équipement l'ancien hôpital de Sidi Bouabida en deux (02) lots :
-Lot n°07 : Acquisition des équipements de dialyse
-Lot n°011 : Acquisition des équipements de réanimation

-Les entreprises ayant :
*Tous les soumissionnaires titulaires d'un registre de commerce dans le code d'activité figure comme fabricants, importateurs ou revendeur des équipements objet de marché et disposant des capacités financière, techniques juridiques et réglementaires conformes à la législation algérienne pour l'exécution du marché.

*La moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années du soumissionnaires supérieure ou égale à 15.000.000,00 DA
-Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent présenter leur dossier dans une seule offre qui contiendra TROIS enveloppes : dossier de candidature, offre technique et offre financière comportant les pièces désignées dans le cahier des charges selon l'article n°07.

Les offres doivent comporter un « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°……/2019
« Acquisition et équipement l'ancien hôpital de Sidi Bouabida en deux (02) lots : »
-Lot n°07 : acquisition des équipements de dialyse
-Lot n°11 : acquisition des équipements de réanimation

A Monsieur le Directeur de la santé et de la population de la wilaya de Ain Defla
Boulevard 19 Mars Aïn Defla

-La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.
-Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié,ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
-L'heure limite de dépôt des offres est fixée à douze (12h00) heures.
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.
-Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis publics qui aura lieu à 13h00 mn au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Aïn Defla le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3596 - Lundi 21 janvier 2019 - Anep 191 6001 635

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
O.P.G.I DE BOUMERDES
Cité Administrative Boumerdès
Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202
Tél. : 024 79 58,58 fax : 024 79 58 43

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°15 247 11 2019/DMO

L'Office de Promotion et de Gestion immobilière (O.P.G.I) de Boumerdès dont le siège social est sis à : Cité Administrative - wilaya de Boumerdès lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux de reste à réaliser en TCE y compris les travaux de VRD avec 20 locaux commerciaux intégrés d'un projet de **150** logements publics locatif à **BAGHLIA** dans la wilaya de Boumerdès du programme quinquennal 3000 logements 2010/2014 4ème tranche 2011 en lot unique.
Les entreprises qualifiées ayant la qualification catégorie trois (III) et plus dans le secteur du bâtiment (activité principale ou secondaire) ayant réalisé au moins un projet de travaux en TCE de **50** logements ou un montant équivalent de **120 000 000.00 DA** et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière (O.P.G.I) de Boumerdès sis à Cité Administrative wilaya de Boumerdès, contre paiement des frais de reproduction fixés à **deux MILLE dinars (2 000.00 DA)** non remboursable.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

1- Le dossier de candidature contient :
-Une déclaration de candidature, renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
-Une déclaration de probité, renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
-Le statut pour les sociétés
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
-Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires où le cas échéant des sous-traitants à savoir :

a/Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelles du soumissionnaire catégorie III et plus dans le domaine du bâtiment (activité principale ou secondaire) ayant réalisé au moins un projet de 50 logements ou un montant équivalent à 120 000 000.00 DA.

b/Capacités techniques : Listes des moyens humains et matériels à engager dans le cadre du projet objet de la soumission appuyée de toutes pièces justificatives, (attestations de bonne exécution, valorisée, délivrée par les maîtres de l'ouvrage publics ou les PV de réception par des DGD dûment signés par les maîtres d'ouvrage.)
2-L'offre technique contient :
-Une déclaration à souscrire, renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
-Cahier des charges (partie I) devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé) ; par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
-Planning prévisionnel : (insérer le planning selon le spécimen en annexe du cahier des charges)
3-L'offre financière contient :
-La lettre de soumission renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
-Le bordereau des prix unitaires (BPU), renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
-Le détail quantitatif et estimatif (DQE), renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
NB : -Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.
-Toutes les copies doivent être en cours de validité
Les enveloppes doivent parvenir sous plis anonyme et fermé à l'adresse suivante :
A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION
ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES
Bureau d'ordre
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N° 15 247 11 2019/DMO

Réalisation des travaux de reste à réaliser en TCE y compris travaux de VRD tertiaires avec 20 locaux commerciaux intégrés du projet 150 logements publics locatifs à **BAGHLIA** wilaya de Boumerdès.
La date de dépôt des offres est fixée au 21 ème jour avant 10h30mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à 11 h 00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
La durée de préparation des offres est fixée à quinze (21) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3596 - Lundi 21 janvier 2019 - Anep 191 6001 508

8es DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

Le Chabab veut oublier ses déboires en Championnat

Rien de mieux pour le CR Belouizdad qu'une qualification, cet après-midi (15h), face au SA Mohammadia, en match comptant pour les 8es de finale de la Coupe d'Algérie pour oublier ses déboires en championnat.

PAR MOURAD SALHI

Le Chabab, toujours bon dernier en Ligue 1 avec 13 points seulement, accueille le SA Mohammadia, un club qui évolue dans la division amateur. Ce sera l'occasion, peut-être, pour cette formation de Laâquiba de renouer avec la victoire et retrouver du coup la confiance. Avec trois victoires seulement après 18 journées de compétition, le CR Belouizdad a déjà mis un pas en Ligue 2. L'entraîneur Abdelkader Amrani est appelé à trouver la bonne formule qui permettra à son équipe de relever le défi et espérer se maintenir parmi l'élite. Même si l'adversaire du jour, le SAM évolue en troisième division, les choses ne s'annoncent pas aussi faciles pour les coéquipiers de Balagh. Pour tenter renouer avec la victoire, le club phare de Laâquiba est appelé à respecter son adversaire du jour qui ne se présentera, certainement pas, au 20- Août dans la peau d'un vaincu expiatoire.

Les gars du SAM qui occupent la 10e place après leur victoire contre l'IRB El-Kerma, l'une des formations qui prétendent pour une accession en Ligue 1, sont attendus à sortir le grand jeu pour mettre en difficulté le Chabab. L'entraîneur de cette formation, Bouazza Krachai, confirme que son équipe jouera crânement ses chances face à un adversaire, selon lui, à ne pas présenter. L'autre belle affiche au menu d'aujourd'hui aura lieu au stade 19-Mai-56 à Annaba et mettra aux prises l'USM Annaba et le CA Bordj Bou-Arréridj. Les débats s'annoncent très disputés entre deux formations qui ne partagent pas également le même palier. L'USM Annaba, qui reste sur une victoire à domicile contre l'USM Blida, se hisse à la 7e place au classement général de la Ligue 2, avec un total de 27 points.

Cette équipe emmenée par l'entraîneur Kamel Mouassa tentera de profiter de l'avantage du terrain et du public pour arracher une précieuse qualification pour les quarts de finale. La bataille technique sera également au rendez-vous entre les deux technicien Kamel Moussa du côté de l'USM Annaba et Billal Dziri du côté du CA Bordj Bou-Arréridj.

La JSM Béjaïa, chez qui rien ne va plus cette saison en Ligue 2, accueillera, de son côté, le CRM Bouguirat avec l'espoir d'arracher sa qualification au prochain tour et oublier ses maux en championnat. Cette formation phare de Béjaïa qui a renoué avec la victoire après une série de quatre défaites, tentera de confirmer aujourd'hui face au CRM Bouguirat.

Les gars de l'entraîneur tunisien Mouaïz Bouakaz, qui avaient réussi à éjecter de la course la JSM Skikda, avant d'aller s'imposer à Batna contre l'AS Aïn-M'lila, veulent refaire le coup aujourd'hui contre cette équipe du RCM Bouguirat, un club qui évolue dans l'inter-région. Mais attention à l'effet surprise que réserve chaque Dame Coupe.

M. S.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le CSC étrille les Congolais

Le CS Constantine s'est imposé largement ce samedi soir face aux Congolais de TP Mazembe (3-0) en match aller lors de la 2e journée (Groupe C) de la Ligue des Champions d'Afrique, joué au stade Chahid-Hamlaoui à Constantine.

Hocine Benayada a ouvert le score à la 51e minute. Nasserddine Zaâlani a conforté l'équipe avec le deuxième but à la 65e minute et Sid Ali Al Amri a ajouté le troisième but à la 80e minute.

LIGUE 2

Le RCK s'offre le leader et entretient l'espoir

Le RC Kouba a fait sensation lors de la deuxième partie de la 18e journée de la Ligue 2, dont les rencontres se sont déroulées ce samedi. Avant dernier au classement, le Read a pris le meilleur sur l'ASO Chlef (3-1), leader au classement.

Grâce aux réalisations de Ait Ali (29'), Metref (45'+2) et Ben Amar (51'), le RCK engrange une précieuse victoire qui lui permet de rester dans la course au maintien, même s'il reste à la 15e position (15 pts). Dans les autres parties, le WA Tlemcen s'est baladé face au MC Saïda (3-0), l'Amel Boussaâda a tourné la page de son élimination en 16es de finale de la Coupe d'Algérie en battant l'US Biskra (2-0), tandis que le RC Relizane s'est imposé face à la JSM Skikda (1-0). Lors de la première partie de cette 18e manche, jouée vendredi, l'USM El Harrach a réussi à s'extirper de la zone rouge en allant gagner à El Eulma (1-2). Le NC Magra est monté sur la seconde place du podium après le nul enregistré, à l'extérieur, face à l'ES Mostaganem (1-1), alors que l'USM Annaba a réalisé l'essentiel contre l'USM Blida (1-0). Pour sa part, l'ASM Oran a réalisé une très mauvaise opération en s'inclinant chez elle face à la JSM Béjaïa (1-2).

BASKETBALL : NATIONALE 1

Le WO Boufarik nouveau leader

Le WO Boufarik s'est emparé du fauteuil de leader du Championnat national de basket-ball, Nationale 1, en compagnie du NA Hussein Dey et du NB Staouéli, à l'issue de la 13e journée disputée ce samedi.

Ils sont, désormais, trois à jouer des coudes sur la première marche du podium. Seule équipe invaincue depuis l'entame de la saison, le Widad a confirmé sa suprématie en étrillant l'USM Alger, chez elle (55-74). De son côté, le NB Staouéli est parti damer le pion au CSMBB Ouargla (59-73). Grâce à ces deux succès à l'extérieur, le WOB et le NBS rejoignent le NA Hussein Dey en tête du classement (24 pts). Ce dernier a été battu en déplacement par l'USM Blida (76-72). Toutefois, le WOB compte un match en moins et peu en cas de victoire prendre seul les commandes du championnat. De leur côté, les autres formations, dont est composé le peloton de tête, ont, eux aussi, réussi leurs sorties. L'IR Bordj Bou-Arréridj a pris le meilleur sur le Rouiba CB (64-56), alors que le GS Pétroliers a infligé une véritable correction au PS El Eulma, sur son terrain (68-110). Pour sa part, le CRB Dar El-Beïda a mis fin à sa série de trois défaites consécutives en allant gagner face à l'O Batna (60-82).

HANDBALL : DIVISION EXCELLENCE - 13e JOURNÉE

Fin de disette pour l'O El Oued

La hiérarchie a été respectée dans quasiment l'ensemble des rencontres des groupes A et B, du championnat national de handball, division Excellence, à l'occasion de la 13e journée disputée ce samedi. Dans la poule A, l'affiche de cette 13e manche, GS Pétroliers-CRB Baraki, est revenue aux Pétroliers (26-24). Pour sa part, l'ES Aïn Touta, leader du groupe A, est allé gagner à Arzew face à l'Espérance locale, alors que le CR El Harrouch a dominé le HBC El Biar (26-22).

Par ailleurs, le match, JS Saoura - C. Chelghoum Laid, ne s'est pas déroulé. La formation de Chelghoum Laïd n'a pas fait le déplacement à Béchar pour y affronter le nouveau promu qui se rapproche des play-offs. Fin de disette pour l'O. El Oued, dans la poule B. Après plusieurs sorties ratées, l'équipe du Sud renoue avec la victoire lors de la réception du MC Saïda (26-22). De son côté, le leader, le CRB Bordj Bou-Arréridj, s'est baladé face au CRB Mila (26-18), tandis que les deux autres rencontres IC Ouargla-JSE Skikda (21-21) et OM Annaba-MB Tadjenanet (29-29) n'ont pas connu de vainqueurs.

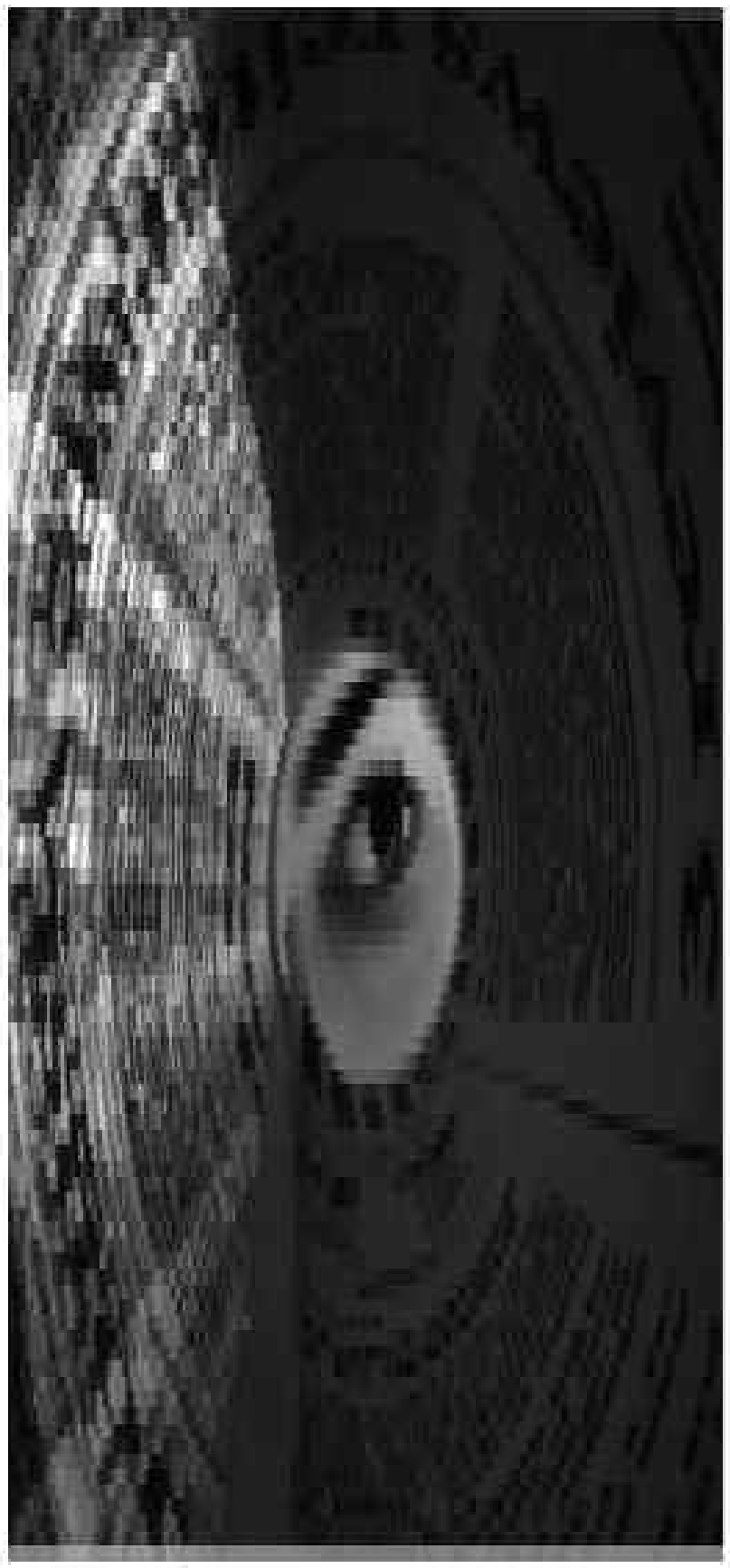

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA DE DAIA BEN DAHOUA
COMMUNE DE DAIA BEN DAHOUA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 paragraphe 2 du décret présidentiel 15/247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le président de l'assemblée populaire communale de Daia Ben Dahoua informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales 203 /2018 relatif au projet réalisation réseau d'AEP suivant des lots paru dans les journaux ***El Hiwar et Midi Libre*** du 29 novembre 2018 que l'attribution provisoire et comme suit :

N° du lot	Soumissionnaire	Montant d'offre en TTC	Délai	Note de l'offre technique	Observation
01	AZZAOUI BELKACEM NIF 1981 47050010539	646 370.00 DA	15 j	63	Moins disant
02	EURL HYDTRAB NIF 001147039002744	13 080.000.00 DA	30 j	55	Moins disant
03	BEN YOUCEF MED NIF 1972 47050060432	6 305 650.00 DA	2 mois	65	Moins disant
04	KARBOUZ MOHAMED NIF 1976 47050069125	5 999 970.40 DA	3 mois	61	Moins disant

Tout soumissionnaire qui contesterait ce choix pourra introduire un recours auprès du comité des marchés publics de l'APC de Daia Ben Dahoua dans un délai de 10 jours après la première parution de cet avis dans les journaux ou dans le BOMOP.
Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jour à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Midi Libre n° 3596 - Lundi 21 janvier 2019 - Anep - 191 6001 404

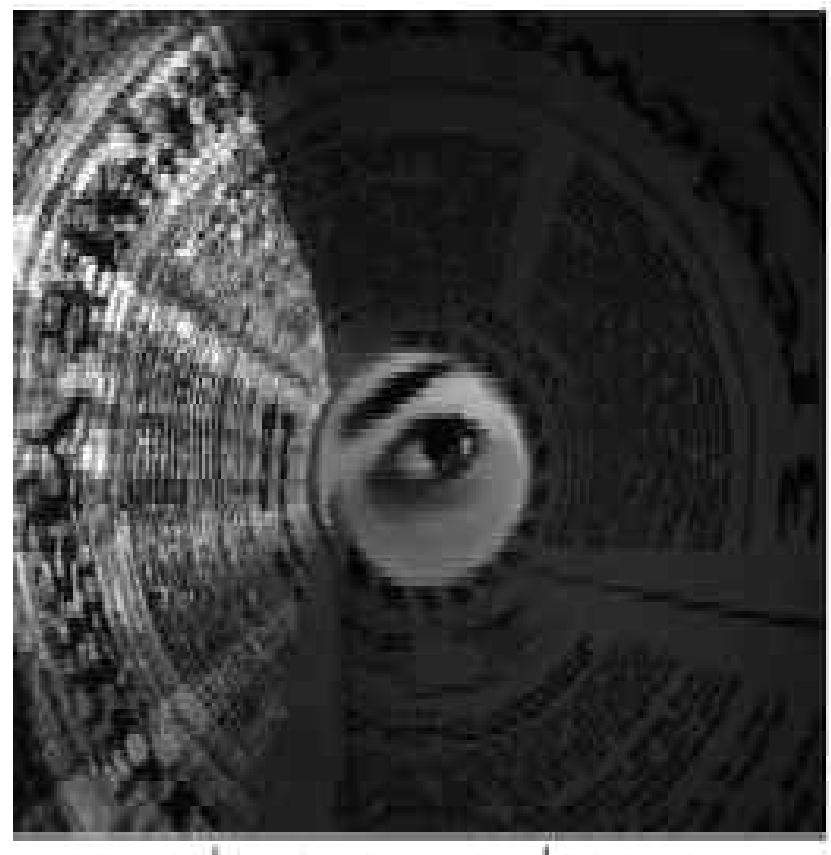

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Tajine de lentilles au potiron

Ingrédients :
350 g de lentilles
300 g de potiron
5 tomates
2 oignons
1 c. à café de paprika
Sel et poivre
Huile d'olive

Préparation :
Eplucher les oignons et les émincer. Enlever la peau des tomates en les plongeant dans l'eau bouillante quelques minutes et les couper en morceaux. Dans une marmite mettre 2 c. à soupe d'huile, ajouter les oignons et les tomates. Ajouter ensuite les épices (sel, poivre et paprika) remuer et laissez mijoter. Couvrir d'eau (environ 1,5 litres) et ajouter les lentilles.
Couvrir et compter 30 minutes dès ébullition. Pendant ce temps couper et éplucher les morceaux de potiron. Les ajouter dans la marmite. S'il ne reste pas suffisamment d'eau en rajouter. Laisser cuire 15 minutes. Goûter les lentilles pour déterminer leur cuisson.
Servir avec des petits pains à la semoule.

Gâteau fondant au chocolat

Ingrédients :
250 g de chocolat
250 g de farine
250 g de sucre
250 g de beurre
50 g de farine
4 œufs
Eau de fleur d'oranger

Préparation :
Faire fondre le chocolat avec le beurre, pendant ce temps mélanger les œufs avec le sucre, dès que le chocolat est fondu le verser sur le mélange œuf, sucre, mélanger bien, puis verser la farine avant de mélanger le tout. La préparation doit être homogène tout en étant un peu liquide. Pour parfumer, ajouter 1 cuillerée à soupe d'eau de fleur d'oranger. Verser la pâte dans un moule préalablement beurré, mettre au four a 180°C pendant 30 minutes.

SOINS ET BEAUTÉ

Pourquoi est-ce important de se brosser les cheveux...

Une chevelure saine et soyeuse passe par un brossage régulier et bien fait. Le brossage des cheveux ne sert pas uniquement à les mettre en forme, c'est avant tout un geste de beauté qui doit se faire au quotidien.

Un rituel beauté

En effet, en brossant vos cheveux, vous leur apportez plus de tonus et de brillance. La raison en est que les mouvements répétés lors de ce rituel beauté active et stimule la microcirculation sanguine des tiges capillaires, leur permettant de rester en bonne santé. Par la même occasion, les huiles naturelles qui protègent les cheveux se répandent sur l'ensemble de la chevelure pour apporter plus de résistance aux agressions externes (vent, soleil, chaleur du séchoir, produits chimiques…). Enfin, en passant un coup de brosse, vous aérez votre chevelure en les débarrassant des cheveux morts et de toute impureté.

Comment bien se brosser les cheveux...

On ne se brosse pas les cheveux n'importe comment ! Tout d'abord, il faut noter que la fréquence du brossage doit être de 2 fois par jour au minimum, c'est-à-dire, le matin au réveil et avant de se coucher le soir. il est conseillé de faire le brossage pendant une minute, au minimum Par ailleurs, sachez que la meilleure technique de brossage est celle qui commence par la nuque, la tête renversée. Ainsi, brossez-vous les cheveux en partant de la nuque jusqu'au niveau du front. Après le shampoing, pensez à attendre que vos cheveux soient bien secs pour les coiffer car les cheveux humides sont plus fragiles et peuvent donc se casser lors du passage de la brosse.

Choisir sa brosse à cheveux...

Le choix de la brosse doit se faire en fonction de la longueur de vos cheveux et du style que vous voulez adopter. Pour les cheveux bouclés, les brosses rondes à dents espacées sont plus appropriées dans la mesure où elles permettent un démêlage en douceur tout en définissant les boucles. Si vous avez les cheveux longs et raides, optez pour les peignes plats et larges, lesquelles lissent parfaitement les longueurs. Ces brosses peuvent être utilisées sur des

cheveux courts mais choisissez-en une plus petite. Concernant la matière, choisissez les brosses en céramique, elles conviennent parfaitement aux cheveux fragiles et électriques. En revanche, les brosses métalliques et plastiques sont fortement déconseillées car les premières écaillent les cheveux tandis que les secondes apportent une électricité statique aux cheveux.

COLÈRE DE L'ENFANT

Apprendre à gérer

Lesenfantss peuvent parfois en faire voir de toutes les couleurs à leurs parents. Ils ont parfois de la difficulté à se faire dire non et à se faire interdire quelque chose, ce qui provoque bien souvent colère et frustration… Voyons ce qu'il faut faire en tant que parent pour i apprendre à votre enfant à maîtriser ses colères !

Situations orageuses :

il peut arriver que votre enfant ne sache pas comment dire ce qui ne va pas et qu'il vous dise des paroles un peu "méchantes".
Il ne faut pas répondre de façon agressive, cela pourrait le rendre plus anxieux. Il ne faut pas que votre enfant doute de l'amour que vous avez pour lui et il ne faut pas créer de situations de rejet.

Éviter de céder aux caprices de l'enfant :

En cédant aux caprices, on montre notre vulnérabilité et l'enfant n'hésitera pas à recommencer et faire du chantage à nouveau. Réagissez en lui disant qu'il a le droit de penser que vous êtes méchant(e), qu'il est fâché parce que vous lui avez refusé ou interdit quelque chose et que vous avez fait cela parce que vous l'aimez. Expliquez-lui que l'on ne peut pas toujours avoir ce que l'on veut et que les enfants ne peuvent pas toujours décider de tout. Pour être un bon parent, il ne s'agit pas de tout lui accorder, car cela ne le rendra pas plus heureux. L'enfant doit apprendre qu'il y a des limites et des règles à suivre. En tant que parent il faut fournir à l'enfant un encadrement, pour l'aider à devenir sociable, aimable et responsable.

Trucs et astuces

Redonner forme aux poignets distendus de pulls

Trempez simplement les poignets distendus des pulls dans de l'eau chaude, et séchez-les à l'aide d'un sèche-cheveux.

Confectionner un anti mite avec des clous de girofle

Fabriquez un petit sachet, avec de la gaze ou du tissu aéré, mettez quelques clous de girofle à l'intérieur. Placez votre sachet en suspension dans l'armoire, ou dans les tiroirs.

Repasser une jupe plissée

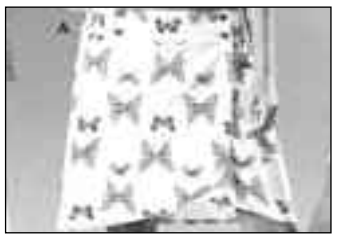

Pour que cette opération ne devienne pas un vrai casse-tête, placez des trombones pour maintenir chaque pli. Ainsi fixés, les plis vous montreront la voie pour mener à bien votre corvée de repassage.

Sécher le linge en urgence

Posez une serviette à plat et posez à plat votre vêtement dessus. Roulez le tout ensemble, tordez le rouleau formé. Renouvelez le processus avec une serviette sèche jusqu'à séchage quasi complet.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3707

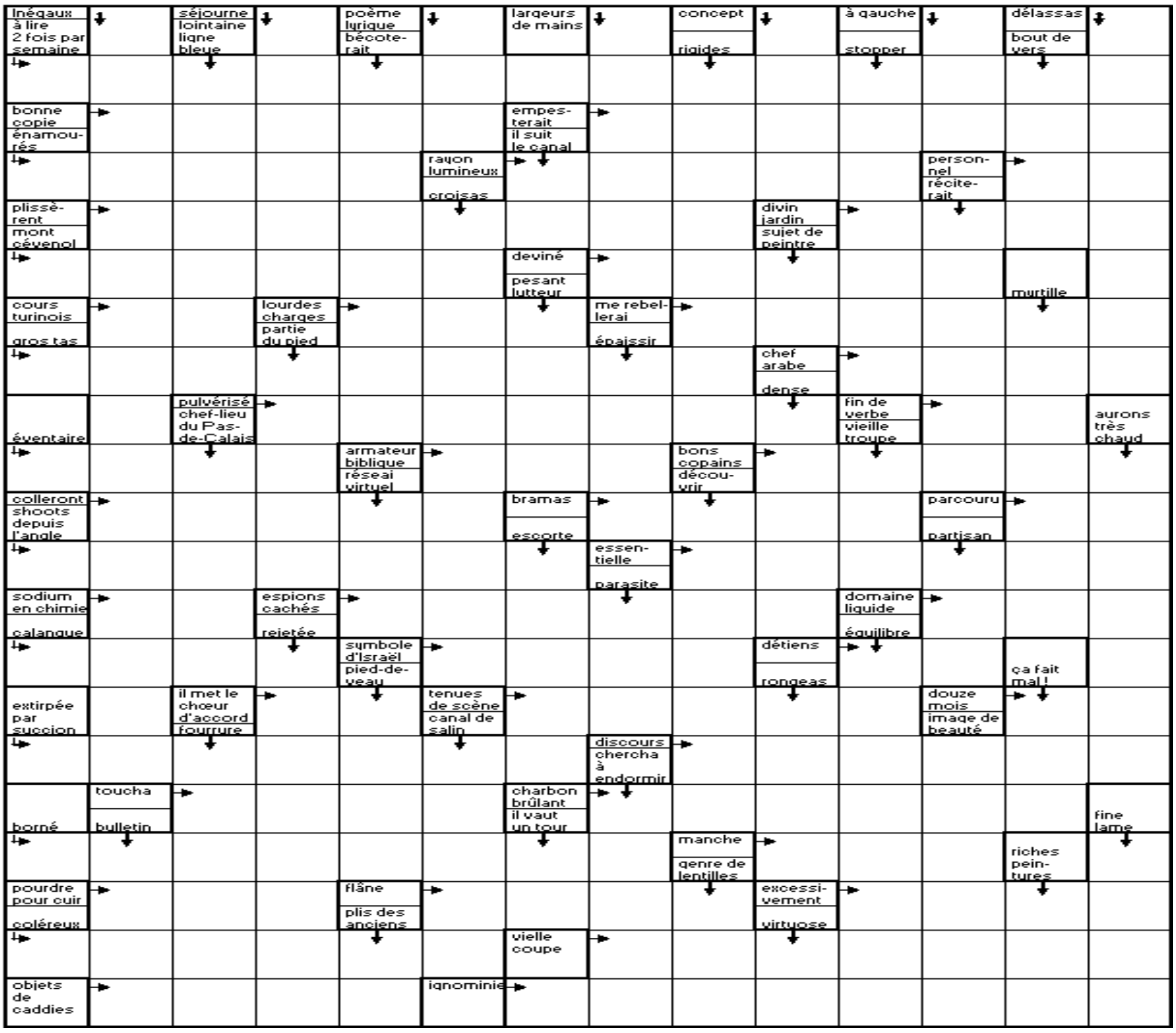

SUDOKU N°3707

				6				5
		1	3		2			
		9	1		5		2	8
1		4	6				3	
6	8			3			5	4
	5				8	7		6
7	1		8		3	4		
			7		1	5		
4				9				

SOLUTION SUDOKU N°3706

5	8	6	3	9	1	7	4	2
1	3	9	4	2	7	6	5	8
7	4	2	8	5	6	1	9	3
9	5	4	1	3	2	8	7	6
3	2	7	6	8	9	4	1	5
8	6	1	5	7	4	2	3	9
2	9	8	7	1	5	3	6	4
4	1	5	2	6	3	9	8	7
6	7	3	9	4	8	5	2	1

n° 116016 - sudoku facile

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3706

■ I ■ P ■ B ■ P ■ M ■ V ■ M
E M B R O U I L L A M I N I
■ P R E V E N A I T ■ S U S
M E U T E ■ N I E R A S ■ E
■ R Y E ■ P E N S A ■ A I R
R I A N T E ■ E S Q U I V E
■ E N D U R E ■ E U ■ S O U
M U T A T I O N ■ E N ■ I S
■ S ■ N U L L E S ■ A I R E
M E A T ■ L E T T R I N E ■
■ ■ J E T E ■ T E I N T ■ L
E G O ■ R U S E R A ■ I D E
■ R U G O S I T E ■ A M E S
V I T U P E R E ■ S M A R T
■ L E I ■ S E S S I O N ■ E
B L E D S ■ N ■ T E R T R E
■ E ■ A I D E R O N T ■ U S
D R O I T E ■ O U ■ I C I ■
■ A R E U ■ C I T E R O N T
S I G N E R A S ■ M A T A I
■ T E T R A S ■ F U S A I N

Un robot redonne vie à un lézard géant fossilisé de 300 millions d'années

Des scientifiques de l'EPFL et de l'université Humboldt ont utilisé le squelette et des empreintes de pas fossilisés d'un animal vieux de près de 300 millions d'années pour créer une réplique robotique afin d'étudier la locomotion de ce vertébré préhistorique.

L'Orobates pabsti est un vertébré de la famille des diadectidés qui occupe une place importante dans l'évolution car il est un maillon entre les amphibiens, les reptiles et les mammifères qui ont suivi. Il se trouve aussi être la plus ancienne créature préhistorique pour laquelle on a retrouvé à la fois un fossile complet et des traces de pas, en Allemagne centrale dans la formation de Tambach. Une équipe de chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et de l'université Humboldt de Berlin (HU) a eu l'idée de se servir de ces indices aussi précieux que rares pour redonner vie à cet animal sous la forme d'un robot.

L'objectif était de reproduire la locomotion de cet animal vieux de près de 300 millions d'années afin de mieux comprendre l'évolution des vertébrés. "*L'Orobates est un candidat parfait pour comprendre l'évolution des vertébrés terrestres, car il est l'ancêtre des amniotes modernes, c'est-à-dire des animaux qui se développent dans des œufs pondus sur terre, et donc indépendants du milieu aquatique*", explique John Nyakatura, professeur à la HU. Ses chercheurs ont commencé par créer une réplique numérique du squelette de l'Orobates qu'ils ont animé de façon cinématique en se basant sur la biomécanique d'animaux proches comme le caïman, la salamandre, l'iguane et le scinque.

Une démarche - athlétique -

L'EPFL s'est chargée pour sa part de la fabrication d'un robot, nommé OroBOT, à partir de l'anatomie révélée par le fossile d'Orobates, en respectant la longueur et la répartition de masse de l'animal. OroBOT a servi à tester des démarches et donc diverses hypothèses quant à la locomotion possible de cet animal préhistorique. Les chercheurs expliquent s'être concentrés sur trois points clés : la proximité de l'animal avec le sol, l'amplitude du mouvement de la colonne vertébrale et l'utilisation de la jointure du coude et/ou de l'épaule lors du déplacement.

Selon les premières conclusions tirées de cette simulation et exposées dans un article paru dans Nature, "*l'Orobates se serait ainsi déplacé un peu comme le caïman, de façon athlétique, et pouvait déjà s'ériger relativement haut sur ses pattes, contrairement à la salamandre ou au scinque. Une démarche donc plus avancée que celle attendue.*" Cette première expérience fructueuse pourrait ouvrir la voie à d'autres études de ce genre sur l'évolution. En effet, les chercheurs expliquent que la méthode pourrait être adaptée afin notamment d'étudier l'origine du vol ou les démarches de mammifères qui galopent.

Porter des lunettes est pire pour les adolescents que le temps d'écran

La révolution numérique est en train de changer notre société. Et avec elle, peut-être aussi nos vies. Des travaux ont notamment mis en avant les effets néfastes du temps passé par les plus jeunes d'entre nous devant un écran. Mais une équipe porte aujourd'hui un regard nouveau sur la question. Le temps que les enfants passent devant les écrans a littéralement explosé ces dernières années. Les parents s'en inquiètent. Et certains politiques n'hésitent pas à comparer la menace que représentent les écrans, pour la santé mentale des adolescents, avec celle du sucre pour leur santé physique. Certes, les chercheurs disposent de données d'étude, mais celles-ci peuvent être analysées de nombreuses et différentes manières, renvoyant des conclusions parfois opposées. Pour éviter les biais inhérents à ce type de travaux, une équipe de l'université d'Oxford (Royaume-Uni) a examiné la gamme complète des corrélations plausibles au sein d'un ensemble de données. Des données qui émanent de trois grandes études menées aux États-Unis et au Royaume-Uni. Conclusion : temps d'écran et bien-être sont effectivement négativement corrélés, mais à hauteur de 0,4 % seulement !

Selon une enquête menée en 2018, presque la moitié des jeunes Américains déclarent être connectés en quasi-permanence.

Une corrélation faible et un lien de cause à effet qui reste à établir

"*Cela dépasse à peine la corrélation négative qui existe aussi entre la sensation de bien-être et le fait de manger régulièrement des pommes de terre*", affirme Andrew Przybylski, professeur à l'Oxford Internet Institute. Et c'est bien moins important que celle qui existe avec le fait de porter des lunettes ou de subir les quolibets de ses camarades.

Notez que ces travaux se limitent à établir une corrélation entre temps d'écran et sensation de bien-être. Ils ne permettent pas de savoir si les adolescents sont moins heureux lorsqu'ils passent beaucoup de temps devant un écran ou si, à l'inverse, le fait d'éprouver de la tristesse pousse les jeunes à passer plus de temps devant des écrans.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

COLLANTS

Inventeurs : Allan Gant **Date : 1953** **Lieu : états-Unis**

Pour la première fois, les collants entrent dans le quotidien des Américaines, grâce à Allan Gant qui les commercialise. Quelques années après, l'invention du lycra révolutionne les collants qui deviennent élastiques (on n'imagine même pas la galère pour les mettre avant).23 oct.

LE FLIC DE BEVERLY HILLS

21h00 W9

A Detroit, au milieu des années 1980, Axel Foley, un jeune policier aux méthodes à la fois peu orthodoxes et farfelues, retrouve son ami d'enfance Mickey Tandino. Mais ce dernier est assassiné sous ses yeux. L'enquête sur le meurtre ne lui étant pas attribuée, Axel prend ses congés et se rend à Beverly Hills, où Mickey était employé par Victor Maitland, un mystérieux et richissime homme d'affaires.

SAFE

21h00 8

Mei, élève surdouée, a été prise en otage par la mafia chinoise qui l'utilise pour mémoriser les comptes de ses rackets et des codes secrets. De son côté, le costaud Luke Wright, ancien policier au moral brisé, gagne sa vie en livrant des combats d'Ultimate Fighting en pleine rue. Mais l'homme est menacé par des malfrats russes depuis qu'il a refusé de truquer un combat. Il se retrouve bientôt à la rue, totalement isolé. De son côté, Mei parvient à s'échapper. En fuite dans le métro, elle croise par hasard Luke. Ce dernier, la sentant en danger, décide de l'aider. Il se retrouve confronté à la mafia russe et à des policiers corrompus.

THE DETAIL

21h00 2

Jack est appelée à témoigner dans l'affaire de viol et de meurtre d'une étudiante. Il se trouve que l'accusé, une étoile montante du hockey, est défendu par Marc Savage, l'ex de Cooper. Lors du procès, l'avocat est amené à interroger la jeune lieutenant, ce qui suscite des tensions palpables entre les deux anciens amants. Pire, Jack est déstabilisée par ses questions, d'autant plus qu'elle ne lui a toujours pas révélé qu'elle est enceinte. Lorsqu'elle prend le relais, Stevie est à son tour malmenée par l'interrogatoire musclé de Marc.

LE DISCOURS D'UN ROI

21h00 3

Second fils du roi d'Angleterre George V, le prince Albert, surnommé Bertie, n'est pas appelé à régner. Il souffre de plus de graves problèmes d'élocution qui perturbent ses apparitions publiques et désolent son père. Sur l'insistance de sa femme, il accepte de consulter un spécialiste du langage, Lionel Logue, un Australien aux méthodes originales. Quand George V meurt, le frère d'Albert monte sur le trône sous le nom d'Edouard VII.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CONTE D'ÉTÉ

21h00 arte

En vacances à Dinard, dans une chambre prêtée par un ami, Gaspard, étudiant en mathématiques, attend la venue hypothétique de Léna, dont il se dit amoureux. Pour tromper le temps, le jeune homme se promène tous les après-midi sur la plage avec la jolie Margot, étudiante elle aussi et occasionnellement serveuse dans une crêperie. Elle devient vite son amie et sa confidente. Gaspard promet de lui dédier une chanson. Dans une soirée en discothèque où Margot l'entraîne, il fait la connaissance de Solène, une brune pulpeuse qui l'invite à la suivre à Ouessant.

FAMILLE D'ACCUEIL

21h00 4

Olivia ne supporte plus de vivre dans une caravane avec sa mère Corinne et veut être placée chez Marion, mère idéale à ses yeux. De son côté, Daniel revoit Elise, un amour de jeunesse qui fut une rivale de Marion. De retour dans la région avec son fils Valentin, elle lui confie la rénovation de sa maison. L'irréparable se produit. Quant à Tante Jeanne, elle demande des conseils de séduction à Juliette.

CAUCHEMAR EN CUISINE

21h00 M6

Ensemble depuis 32 ans, Patrick et Pascale sont propriétaires d'un restaurant en bord de mer, à Cavalaire, dans le Var. Depuis quelques années, ils connaissent de graves difficultés dégradant leur santé financière. En apparence, tout semble réuni pour que l'établissement fonctionne, mais Philippe Etchebest découvre non seulement d'importants problèmes en cuisine, mais aussi au sein du couple, dans lequel il n'y a plus aucune communication. Le chef dresse un état des lieux de la situation avant de proposer des solutions pour les aider à relever la tête.

INFIDÈLE

21h00 TF1

Sous le choc après ce qu'elle vient d'apprendre, Emma se rend aussitôt chez son avocat pour savoir quels sont ses recours. Une chose est sûre, la médecin souhaite la garde exclusive de Luigi. Parallèlement, lorsqu'il apprend que sa mère souhaite divorcer, l'adolescent fait une nouvelle crise d'angoisse. Mattéo suggère qu'ils aillent tous les trois consulter un psychiatre. Peu après, tous apprennent la disparition de Nona.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MEGHAN MARKLE ET HARRY

DÉMÉNAGENT DÉJÀ : POUR DES PROBLÈMES D'ARGENT ?

Décidément, ils ne font rien comme les autres. Le DailyMail annonce ce samedi 19 janvier que le Prince Harry et Meghan Markle vont déménager en mars prochain. S'ils vont continuer à vivre la semaine à Kensington Palace (avant d'aller s'installer à Windsor), ils disent, en revanche, au revoir à leur maison de campagne de Cotswolds, dans l'Oxfordshire. Les amoureux avaient visité cette demeure rustique au printemps 2018, juste avant leur mariage et avaient signé peu après un bail de 2 ans pour y passer des week-ends en toute discrétion. Ils y ont depuis passé de bons moments et en ont même profité pour y recevoir leurs proches, comme Doria Ragland, la maman de Meghan, mais aussi George et Amal Clooney.

FRANCESCA ANTONIOTTI

SON EX-MARI LA CONTACTE APRÈS 10 ANS D'ABSENCE

Lors du prime de "TPMP - La grande régalade" (C8), Francesca Antoniotti a reçu un message inattendu de son ex-mari, après dix années de silence. Très surprise, la nouvelle chroniqueuse de Cyril Hanouna s'est montrée émue aux côtés de son fils, Enzo, âgé de 16 ans.

MADONNA

MADONNA RELOOKÉE

A 60 ans, la diva a décidé de troquer sa longue chevelure blonde contre une coupe courte et un retour à ses origines capillaires... le brun ! Un look en vogue ?

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 3596 | Lundi 21 janvier 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h28
Dohr	12h59
Asr	15h41
Maghreb	18h06
Icha	19h25

SAHARA OCCIDENTAL

LE PARLEMENT EUROPÉEN VIOLE LE DROIT INTERNATIONA

Le Parti communiste francais (PCF) a affirmé que le vote par le Parlement européen sur l'extension de l'accord de tarifs douaniers préférentiels aux territoires du Sahara occidental sous occupation marocaine est une violation du droit international. "*En violation d'une décision de la Cour européenne de justice de 2016, le Parlement européen vient de voter l'extension de l'accord de tarifs douaniers préférentiels aux territoires du Sahara occidental sous occupation marocaine*", a rappelé le PCF dans un communiqué qui condamne cette décision. "*Cette modification de l'accord entre l'UE et le Maroc ne peut s'appliquer car le Sahara occidental est en droit séparé et distinct du Maroc*", a-t-il soutenu, notant que pour contourner cette obligation, la Commission européenne a ignoré l'opposition du Front Polisario, seul représentant du peuple sahraoui, et le rejet des associations de la société civile. Le PCF a considéré cette décision du Parlement européen de "*coup de force*" contre la Charte des Nations unies, le droit international et notamment le droit à l'autodétermination des peuples, soulignant que ces modifications au protocole "*entérinent l'occupation marocaine et encouragent le pillage des ressources agricoles et de peche des Sahraouis*". Pour ce parti francais, ces modifications "*mettent en danger les négociations engagées depuis décembre 2018 sous l'égide de*

l'Onu confortant l'intransigeance de Rabat". Il demande que la Cour européenne de justice émette un nouvel avis, exprimant sa "*solidarité*" avec le peuple sahraoui et le Front Polisario "*dans leur lutte pour le droit à l'autodétermination*". Le PCF, a-t-il dit, "*continuera à soutenir leurs exigences de combat justice, de liberté et de paix*". Le vote de PE est intervenu après un long processus de négociations entre l'UE et les autorités marocaines visant à contourner l'arret de la CJUE, en passant notamment outre l'impératif du consentement du peuple du Sahara occidental, tel qu'exigé dans l'arret de la meme cour, rappelle-t-on. Une source diplomatique algérienne à Bruxelles a estimé dans une déclaration à l'APS que cette "*véritable forfaiture commise ce jour au Parlement européen transgresse de manière outrancière et crasse les arrêts de la CJUE qui a statué sur le caractère - distinct et séparé - du territoire du Sahara occidental*". Le Front Polisario a condamné fermement, par la voix de son ministre représentant pour l'Europe, Mohamed Sidati, une "*décision illégale*" et à "*courte vue*" du Parlement européen, soulignant que "*cet acte porte un coup non seulement aux défenseurs des droits humains et au droit international, mais aussi au processus de paix conduit par l'Onu que l'UE prétend elle-même défendre*".

ROUGEOLE

LA TUTELLE RAPPELLE LA NÉCESSITÉ DU VACCIN

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rappelé, dans un communiqué, rendu public hier la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole, soulignant à cet effet la disponibilité du vaccin au niveau de toutes les structures de santé.

Le ministère "*insiste sur la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole conformément au calendrier national de vaccination, la 1re prise de ROR à l'age de 11 mois et la 2e prise à l'age de 18 mois*", précise la même source, rappelant "*la disponibilité du vaccin au niveau de toutes les structures de santé*".

Soulignant que "*toutes les mesures pour pallier l'apparition de ces cas sporadiques ont été prises dans le cadre du plan national de surveillance de la rougeole*", le ministère de la Santé a mis en garde contre la rougeole qui "*peut entrainer de graves complications pouvant entrainer le décès chez les enfants non vaccinés et les adultes*". Il a, en outre, expliqué que "*seule la vaccination peut arrêter la transmission de cette maladie qui reste la plus contagieuses parmi les infections du nourrisson et du jeune enfant*", relevant que pour ce faire, "*il faut atteindre un taux de couverture vaccinale d'au moins 95 % chez les nourrissons par deux doses de vaccin ROR*". En ce sens, le ministère a relevé que "*des cas sporadiques de rougeole sont toujours notifiés dans certaines wilayas, touchant notamment des nourrissons âgés de moins d'un an non encore éligibles à la vaccination*", précisant que "*ces nourrissons ont été contaminés dans leur entourage du fait de l'absence ou de l'insuffisance de couverture vaccinale suffisante pour contrôler la maladie*". Le ministère a ainsi rappelé les parents que "*vacciner son enfant, c'est le protéger et protéger les autres*".

UN MONDIAL À 48 NATIONS DÈS 2022 ?

L'Algérie favorable...

Une Coupe du monde à 48 nations pourrait voir le jour dès le prochain rendez-vous mondial au Qatar. Une idée à laquelle l'Algérie est favorable.

C'était lors de la 3e édition des sommets exécutifs du football de la Fifa tenu à Marrakech, que le président de la Fifa, Gianni Infantino a discuté le sujet. Après la validation de 48 pays lors du Mondial 2026 (USA, Mexique et Canada), Infantino veut avancer les choses en instaurant l'augmentation du nombre de qualifiés dès 2022. Une idée qui trouve, d'ailleurs, un écho favorable par la majorité des fédérations de football dont l'Algérie. En effet, le président de la Faf, Kheireddine Zetchi, présent à la réunion Fifa, a, également, plaidé pour un mondial à 48 sélections, indique un communiqué sur le site officiel de la Faf. Par ailleurs, cette thèse n'a pas encore été soumise au vote des membres des fédérations. La réforme touchera, aussi, le nombre des participants au mondial des clubs, passant de 7 actuellement à 24 clubs du monde entier.

POUR ÉLUCIDER LES AFFAIRES CRIMINELLES

La police se dote du système Afis

Le système automatique d'identification des empreintes digitales Afis s'avère d'une grande utilité pour la police judiciaire. Au mois de décembre 2018, au moins 170 affaires criminelles ont été résolues grâce à cet outil. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la DGSN. Globalement, ces affaires sont liées "*aux atteintes aux personnes et aux biens*", précise le communiqué. Grâce à l'Afis, les auteurs de ces infractions ont pu être arrêtés. "*A ce titre, l'exploitation par les stations principales d'identité judiciaire à permis de résoudre plusieurs affaires liées aux faux et usage de faux, vols et homicide, trafic et commercialisation illicite de stupéfiants et dégradation de biens de l'État*", ajoute le même communiqué. En détail, lors des opérations de signalisation biométrique des auteurs d'infractions, "*il a été enregistré 15.779 enrôlements des personnes signalées dans le cadre pénal par les services de police judiciaire durant cette même période à savoir*", poursuit la même source. Quelques "*5.982 vérification d'identité et examen de situation, 2.275 infractions liées au trafic des stupéfiants et des substances psychotropes, 1.755 infractions liées aux troubles à l'ordre public, 1.503 infractions liées aux vols, 723 infractions liées aux agressions, 183 infractions liées aux atteintes à l'économie, 216 infractions liées aux faux et usage de faux*", conclut-elle.